FOREZ-EST
communauté
de communes

Rapport d'activité des services

2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



L'année 2025 a marqué une étape déterminante pour la Communauté de Communes de Forez-Est.

Elle s'est distinguée par des évolutions majeures dans l'exercice de nos compétences et dans la conduite de nos politiques publiques, au service de notre territoire et de ses habitants.

Parmi les avancées les plus significatives, les transferts des compétences « eau potable » et « assainissement collectif » à la CC Forez-Est constitue un jalon structurant. Cette évolution renforce pleinement notre rôle d'aménageur du territoire et nous permet de garantir une gestion plus cohérente, durable et solidaire de ces services essentiels.

En matière d'aménagement du territoire et de l'habitat, l'année a également été marquée par un travail conséquent autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce chantier d'envergure a mobilisé les élus et les services, avec pour objectif de construire un développement harmonieux, maîtrisé et respectueux des équilibres locaux.

L'accueil des populations demeure une priorité forte. À ce titre, nous nous réjouissons de la qualité du maillage de nos structures petite enfance. Celui-ci offre des solutions d'accueil adaptées et accessibles, permettant aux familles de trouver plus aisément une place pour leurs enfants, contribuant ainsi à la qualité de vie sur notre territoire.

L'année 2025 a également été marquée par la fermeture de la piscine communautaire, Forez Aquatic, au début du mois d'août. Cette décision s'inscrit dans un projet ambitieux de réhabilitation, avec une réouverture prévue en 2027. Le futur équipement proposera un hall d'accueil de qualité et un bassin plus performant, tant en termes de pratique sportive que d'efficacité énergétique, illustrant pleinement notre engagement dans la transition écologique.

Cette transition écologique est d'ailleurs au cœur de l'ensemble de nos politiques publiques. Elle constitue un levier essentiel de l'attractivité de notre territoire, au même titre que notre dynamisme économique et le développement de notre offre touristique et culturelle. Notons que 6 100 personnes ont bénéficié d'actions culturelles directement portées par notre Communauté de Communes.

Ces réussites n'auraient pas été possibles sans l'engagement constant des agents de la CC Forez-Est, que je tiens à remercier chaleureusement. Je salue également l'implication des élus communautaires, et tout particulièrement des membres du bureau, qui œuvrent quotidiennement au service de l'intérêt général.

Forts de ces avancées, nous abordons l'avenir avec confiance et ambition. La CC Forez-Est poursuit sa trajectoire pour construire un territoire dynamique, attractif et offrant une qualité de services toujours plus élevée à ses habitants.

Pierre VÉRICEL
Président de la
Communauté de Communes Forez-Est
Maire de Chazelles-sur-Lyon
Conseiller départemental de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

2025 en dates clés

JANVIER



Cérémonie des vœux de Forez-Est pour les Forces vives du territoire



JANVIER

Signature de la convention de la mise en place du dispositif de lutte contre les violences intrafamilliales, en partenariat avec la gendarmerie, la préfecture, le parquet de Saint-Etienne et La Poste, dans le cadre du Contrat Local de santé.



FEVRIER



Visite de l'entreprise Federal-Mogul à Chazelles-sur-Lyon

MARS

Présentation des services de Forez-Est sur le Comice de Feurs





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



MARS

Semaines
de la Petite Enfance et
des familles,
à Montrond-les-Bains



MAI

Run Handi Nature
à Chambéon



JUIN

Inauguration de France Services à Montrond-les-Bains

AVRIL

Forez-Est était partenaire de la course cycliste Loire Ladies Tour, avec un départ et une arrivée à Veauche.

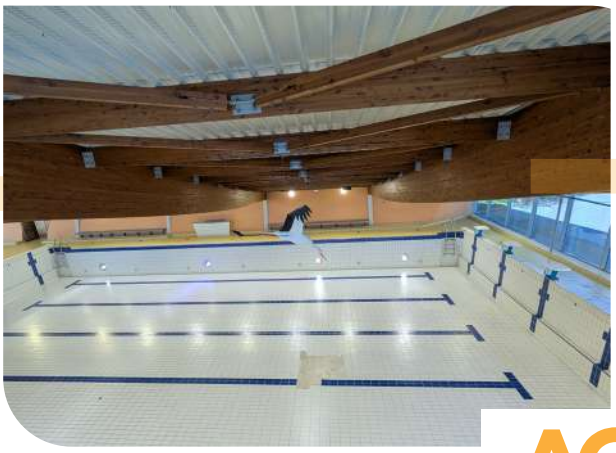


JUILLET

Fête du jeu organisée par la ludothèque de Forez-Est, à Bellegarde-en-Forez



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



SEPTEMBRE

1er Comité de pilotage du lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

AOÛT

Lancement des travaux de la piscine Forez-Aquatic

OCTOBRE

Forum de la santé, organisé à Feurs



OCTOBRE

Grand Jeu Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces

NOVEMBRE

Forez-Est lauréat des Trophées des Maires dans la catégorie engagement et solidarité pour la mise en place du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales.



NOVEMBRE

Organisation du 1er forum des EnR à Feurs



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

Sommaire

ÉDITO p. 2

2025 EN DATES CLÉS p. 3

PORTRAIT DU TERRITOIRE p. 7

ORGANIGRAMME DES SERVICES p. 8

LA GOUVERNANCE p. 9

1- PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE P. 11

Direction Générale p. 12
Mutualisation Contractualisation p. 12
Santé p. 14
Communication p. 16
Systèmes d'information p. 18
Systèmes d'information géographique p. 19

2- PÔLE RESSOURCES P. 20

Ressources humaines et prévention p. 21
Achats, commande publique et juridique. p. 23
Finances p. 25
Budget p. 26

3- PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P. 28

PLU et PLUI p. 29
Revalorisation, Habitat - Mobilité p. 31
Instruction des autorisations du droits des sols p. 33
Développement économique p. 34
Tourisme, Culture, Commerce p. 37

PÔLE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET ESPACE PUBLIC P. 40

Gestion et Valorisation des Déchets p. 41
Études et projets structurants p. 43
Services techniques p. 45
Développement durable p. 47
Direction cycle de l'eau p. 49

PÔLE SERVICES À LA POPULATION P. 51

Petite enfance - Enfance Jeunesse p. 52
Inclusion numérique p. 56
Emploi insertion p. 57
Piscine p. 58

Directeur de publication : Pierre VERICEL
Crédits photos : Forez-Est, Office de tourisme de Forez-Est, Freepik
Conception et réalisation : Service Communication de la CC Forez-Est

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

Portrait du territoire

42 COMMUNES | **66 011** HABITANTS | **242** KM | **5,7 %** TAUX DE CHOMAGE

(Au 30 décmebre 2025, contre 6,5% de taux de chômage dans le département de la Loire)



Source INSEE : population au 1er janvier 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200034841-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

La gouvernance

LES MEMBRES **DU BUREAU EN 2025**



Pierre VERICEL

Président de la CC Forez-Est
Maire de Chazelles-sur-Lyon
Conseiller départemental de la Loire



1er Vice-Président
Didier BERNE
Finances
Maire de Rozier-en-Donzy



2ème Vice-Président
Gérard DUBOIS
Aménagement du territoire
Urbanisme Habitat - Mobilité
Maire de Veauche



3ème Vice-Président
Christian DENIS
Économie - Agriculture
Maire de Montchal



4ème Vice-Président
Gilles DUPIN
Environnement -
Développement durable
Maire de Balbigny



5ème Vice-Présidente
Simone COUBLE
Ressources Humaines
Maire de Cleppé



6ème Vice-Président
Jean-François RASCLE
Eau - Assainissement
GEMAPI
Maire de Cuzieu



7ème Vice-Président
Gérard MONCELON
Santé social, insertion et sport
Maire de Néronde



8ème Vice-Président
Georges ROCHETTE
Gestion des Déchets
Adjoint au maire de
Montrond-les-Bains



9ème Vice-Président
Sébastien DESHAYES
Aménagement zones
économiques
Infrastructure routière
Maire de
Saint-Médard-en-Forez



10ème Vice-Président
Robert FLAMAND
Bâtiment - Patrimoine
Maire de Valeille



11ème Vice-Président
Christian MOLLARD
Tourisme - EPIC
Maire de Panissières



12ème Vice-Présidente
Marianne DARFEUILLE
Mutualisation
Contractualisation
Maire de Feurs
Conseillère départementale
de la Loire



13ème Vice-Président
Jacques LAFFONT
Petite enfance
Enfance - Jeunesse
Maire de Bellegarde-en-Forez



14ème Vice-Président
Christophe GUILLARME
Communication - Nouvelles
technologies - Informatique
Maire de Civens



15ème Vice-Président
Jacques DE LEMPS
Commerce - Événementiel
Culture
Maire de Cottance

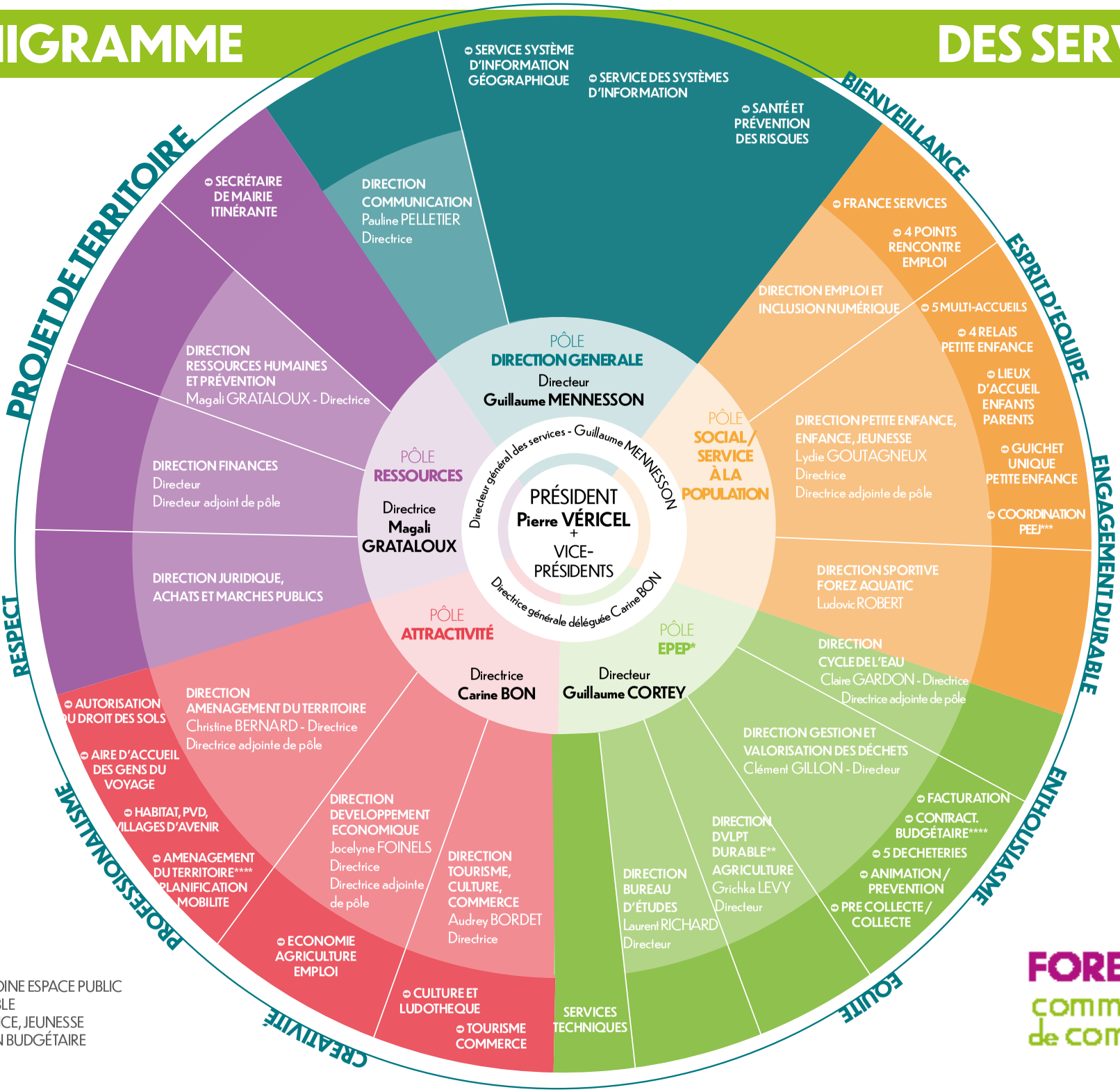
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Sylvain DARDOULLIER	AVEIZIEUX
Françoise DUFOUR	BALBIGNY
Gilles DUPIN	BALBIGNY
Catherine PALMIER	BALBIGNY
Magali BLEIN	BELLEGARDE-EN-FOREZ
Jacques LAFFONT	BELLEGARDE-EN-FOREZ
Georges SUZAN	BUSSIÈRES
Patrick MATHIEU	CHAMBÉON
Christian BLANCHARD	CHAZELLES-SUR-LYON
Maryvonne MOUNIER	CHAZELLES-SUR-LYON
Michel NEEL	CHAZELLES-SUR-LYON
Jeanine RONGERE	CHAZELLES-SUR-LYON
Pierre VERICEL	CHAZELLES-SUR-LYON
Christophe GUILLARME	CIVENS
Simone COUBLE	CLEPPÉ
Jacques DE LEMPS	COTTANCE
Jean-François RASCLE	CUZIEU
Pascal VELUIRE	ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL
Jérôme PIGERON	ESSERTINES-EN-DONZY
Marianne DARFEUILLE	FEURS
Sylvie DELOBELLE	FEURS
Jean-Marc GALLEY	FEURS
Mireille GIBERT	FEURS
Claude MONDESERT	FEURS
Mathieu MOURAGNE	FEURS
Catherine POMPORT	FEURS
Georges REBOUX	FEURS
Christian VILAIN	FEURS
Marc RODRIGUE	JAS
Catherine EYRAUD	MARCLOPT
Laurent THOMAS	MIZÉRIEUX
Christian DENIS	MONTCHAL
Marie-Antoinette BENY	MONTROND-LES-BAINS
Thomas CHABANNES	MONTROND-LES-BAINS
Philippe MIKHAILOFF	MONTROND-LES-BAINS
Serge PERCET	MONTROND-LES-BAINS
Georges ROCHETTE	MONTROND-LES-BAINS
Gérard MONCELON	NÉRONDE
Jérôme BRUEL	NERVIEUX
Laurent MIOCHE	PANISSIÈRES
Christian MOLLARD	PANISSIÈRES
Régine TERRAILLON	PANISSIÈRES
Henri BONADA	PINAY
Julien DUCHE	PONCINS
Marc TISSEUR	POUILLY-LES-FEURS
Bruno CHALAYER	RIVAS
Didier BERNE	ROZIER-EN-DONZY
Patrick DEMMELBAUER	SAINT-ANDRÉ-LE-PUY
Pierre SIMONE	SAINT-BARTHÉLEMY-LESTRA
Gilbert GRATALOUP	SAINT-CYR-DE-VALORGES
Gilles COURT	SAINT-CYR-LES-VIGNES
Dominique RORY	SAINT-JODARD
Jean-Luc POYADE	SAINT-LAURENT-LA-CONCHE
Frédéric LAFOUGERE	SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
Yves GRANDRIEUX	SAINT-MARTIN-LESTRA
Sébastien DESHAYES	SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ
Bruno COASSY	SAINTE-AGATHE-EN-DONZY
Ghislaine DUPUY	SAINTE-COLOMBE-SUR-GAND
Jean-Luc LAVAL	SALT-EN-DONZY
Pascal TISSOT	SALVIZINET
Robert FLAMAND	VALEILLE
Michel BONNAND	VEAUCHE
Jean-Pierre BRUYERE	VEAUCHE
Brigitte CHANCRIN	VEAUCHE
Dominique DECHANDON	VEAUCHE
Gérard DUBOIS	VEAUCHE
Christophe LALLEMAND	VEAUCHE
Catherine RIOUX	VEAUCHE
Valérie TISSOT	VEAUCHE
Bertrand VALLA	VEAUCHE
Véronique CHAVEROT	VIOLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

ORGANIGRAMME DES SERVICES



*ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ESPACE PUBLIC
**DEVELOPPEMENT DURABLE
***PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE
****CONTRACTUALISATION BUDGÉTAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260708147-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

FOREZ-EST communauté de communes

1

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général : Guillaume MENNESSON
g.mennesson@forez-est.fr
04.77.28.29.30

12
AGENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Pierre Véricel
Président

Directeur
Guillaume Mennesson
g.mennesson@forez-est.fr
04 77 28 29 30

DIRECTION GÉNÉRALE

"Présenter l'action du pôle de la Direction Générale, c'est mettre en lumière le travail quotidien de coordination qui permet à l'ensemble de nos services d'avancer dans la même direction. Grâce à l'engagement des agents, nos instances politiques et administratives fonctionnent avec rigueur, clarté et continuité, au service d'un projet de territoire partagé."

FAITS MARQUANTS

Renouvellement des deux marchés de fournitures

La Direction générale a procédé au renouvellement des marchés des produits d'entretien (procédure formalisée) et des fournitures de bureau (consultation simplifiée) pour trois ans. Elle a piloté l'ensemble du processus, avec l'appui du service juridique, de la direction des marchés publics et des achats, et a structuré la relation fournisseurs. Les marchés ont démarré début juillet 2025 et se poursuivront jusqu'en juin 2028.

+

Madame la Préfète, Muriel Nguyen est venue à la rencontre de M. le Président et de Didier Berne, 1er Vice-président de Forez-Est, le 10 octobre 2025



Marianne Darfeuille
Vice-Présidente en charge de la Mutualisation - Contractualisation

Programme Leader

Le programme Leader Loire 2023-2027 est un dispositif de développement rural visant, à travers ses financements, à valoriser les ressources locales, à favoriser la création d'emploi et à soutenir la transition écologique.
Il s'articule autour de 5 fiches action thématiques :
- L'économie rurale
- Le tourisme
- La revitalisation des centres bourgs
- La coopération
- L'animation

Plusieurs projets du territoire de Forez-Est ont été sélectionnés par le comité de programmation en 2025. On peut citer l'espace trail financé à hauteur de 18 414 € et le poste de chargé de projet « terre de tisseurs terre d'excellence » pour un montant de 45 191 €. Ces deux projets sont portés par Forez Est. On peut également noter le soutien du projet de scénographie du musée de Panissières ou encore l'aménagement mode doux à Balbigny.

7
CONSEILS COMMUNAUTAIRES AYANT DONNÉ LIEU À 208 DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE.

257
DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

9
CONSEILS DES MAIRES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

PERSPECTIVES 2026

Installation de la nouvelle mandature 2026-2032

L'installation du Conseil communautaire interviendra en avril 2026, à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars, en lien étroit avec les communes, notamment pour le travail de recensement des informations concernant les conseillers communautaires. Cette période donnera lieu à l'organisation du Conseil d'installation ainsi qu'à un travail préparatoire, dès le début de l'année 2026, portant sur la mise en place des commissions, les désignations dans les organismes extérieurs et l'attribution des délégations aux élus.

Révision des process des instances communautaires et des actes

Un groupe de travail sera engagé sous l'égide du service juridique afin de repenser le processus d'élaboration et de gestion des actes, en lien étroit avec la direction générale. Cette démarche s'accompagnera de la création d'un « bureau des actes » et de la mise en place d'outils et de supports informatiques (tableaux de suivi, dossiers partagés). Elle vise à renforcer la fluidité et la transparence dans l'élaboration et le contrôle des actes juridiques, notamment les délibérations, tout en assurant une meilleure transversalité entre les services concernés.

Évaluation du Projet de territoire

Un travail transversal d'évaluation du projet de territoire sera mené afin de définir les orientations et le contenu du futur projet de territoire, qui se déploiera sur la durée du nouveau mandat, et permettra la concrétisation des différents axes de travail définis par les services et les élus.



14
BUREAUX COMMUNAUTAIRES AYANT DONNÉ LIEU À 15 DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

13
ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT

3
RÉUNIONS D'INFORMATIONS DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE / DGS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gérard Moncelon
Vice-président chargé de la santé

Marjorie Mercier
Coordinatrice Contrat Local de Santé et Contrat Local de Santé Mental
m.mercier@forez-est.fr
04 77 28 29 34

SANTÉ

L'année 2025 marque une étape structurante pour la politique de santé du territoire, avec la montée en puissance du Contrat Local de Santé (CLS). Organisé autour de 5 axes stratégiques et de 41 actions, il a permis de répondre aux besoins identifiés tout en renforçant la dynamique partenariale. Cette mobilisation collective s'est traduite par le développement d'actions concrètes et une coopération accrue entre acteurs, illustrant l'ancrage progressif du CLS comme levier central de l'action territoriale en santé."

FAITS MARQUANTS

Montée en visibilité du CLS et mobilisation du territoire avec le Forum de la santé

Le forum de la santé s'impose comme un événement structurant avec 67 partenaires et près de 800 visiteurs. La mise en place d'outils de communication dédiés (logo, supports thématiques) et la mobilisation des élus ont renforcé la visibilité du CLS via cet évènement. La communication multi-canal (réseaux sociaux, presse, affichage) contribue à ancrer durablement la démarche sur le territoire.



Actions concrètes en faveur des publics vulnérables

Des actions ciblées ont été mises en œuvre pour répondre aux besoins du territoire en termes de vulnérabilité des habitants, notamment le Parcours Prévention Santé en partenariat avec la CPAM et le Centre Hospitalier du Forez. Par ailleurs, le CLS soutient et accompagne de nombreux projets locaux (associations, établissements scolaires, professionnels de santé, projets transversaux en lien avec le Projet Alimentaire Territorial), affirmant son rôle de facilitateur et de levier territorial.

Dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales (VIF)

Le dispositif VIF, construit en partenariat avec la gendarmerie, le parquet, la sous-préfecture et La Poste, s'est imposé comme un outil innovant et reconnu pour le signalement et l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales. Récompensé lors des Trophées des maires, il s'appuie sur un groupe de travail pluridisciplinaire particulièrement mobilisé, œuvrant à la prévention et à la prise en charge des situations (accès aux droits, permanences, solutions d'hébergement d'urgence).

24
ACTIONS RÉALISÉES SUR 41 PROGRAMMÉES ENTRE 2024 ET 2029, DANS LE CADRE DU CLS

30
ACTIONS RÉALISÉES LORS DES SEMAINES D'INFORMATION EN SANTE MENTALE

8
BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE DU 1ER PARCOURS PRÉVENTION SANTÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065884-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'enjeu sera de poursuivre l'ancrage du Contrat Local de Santé et du CLSM du Forez sur le territoire en consolidant sa reconnaissance et son rôle structurant. Cette dynamique s'appuiera sur une collaboration renforcée avec l'ensemble des signataires du CLS (ARS, CPTS, CPAM, Centre Hospitalier du Forez, …), afin de développer des actions coordonnées et adaptées aux besoins du territoire. Le CLS poursuivra également l'élargissement de son champ d'intervention, le développement de projets et partenariats innovants, ainsi que l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs initiatives en santé.

Élargissement du dispositif VIF à la Compagnie de Montbrison soutenu par la sous-préfecture et la compagnie de gendarmerie concernée.

Création d'un réseau en santé précarité alimentaire

Un travail transversal avec le Projet Alimentaire Territoriale de Forez-Est sera engagée afin de répondre à des enjeux communs.

Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions du Contrat Local de Santé

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Christophe Guillarme
Vice-président chargé de la communication, des nouvelles technologies et de l'informatique

Pauline Pelletier
Directrice de la communication
p.pelletier@forez-est.fr
04 77 27 11 70

COMMUNICATION

"En 2025, la direction communication a poursuivi son travail de valorisation des politiques publiques portées par notre collectivité. Grâce à des actions multicanales et à une collaboration étroite avec l'ensemble des services, nous avons veillé à informer les usagers au plus près de leurs attentes et des projets du territoire."

FAITS MARQUANTS

Campagne de communication de sensibilisation au tri des déchets

En collaboration avec la direction gestion et valorisation des déchets, une campagne de communication a été conçue afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets. Elle a été déployée sur un réseau d'affichage urbain ainsi que sur l'ensemble de nos supports numériques.

Renouvellement de la signalétique extérieure des crèches de Forez-Est

Un travail de renouvellement et d'harmonisation de la signalétique extérieure des crèches a été mené afin de renforcer la visibilité et l'identification des structures petite enfance de Forez-Est.



Transfert des compétences eau et assainissement

De multiples supports de communication ont été créés à destination des mairies et des usagers dans le cadre du transfert de compétences au 1er janvier 2026, afin de permettre à chacun d'identifier facilement son interlocuteur. Un renforcement de la communication a également été mis en place en fin d'année pour accompagner les usagers dans cette transition. Une réflexion a par ailleurs été engagée sur la mise en place d'outils en ligne sur le site internet afin de faciliter les démarches et demandes des usagers.

Être au service de tous

Tout au long de l'année, le service communication accompagne les directions avec des plans de communications ciblés, utilisant ses supports de communication mais aussi à travers des plans médias (radio, affichage urbain, presse locale).
Au total, plus de 150 visuels de communication ont été créés tous services confondus.

LES RESEAUX SOCIAUX

2 526 ABONNÉS
AU 31/12/2025

751 ABONNÉS
AU 31/12/2025

703 ABONNÉS
AU 31/12/2025

103 630
VISITES SUR LE SITE INTERNET DE FOREZ-EST

6
"SOYONS ZEST" ÉDITÉS
(Support interne pour les agents)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Organisation des vœux aux forces vives

La cérémonie des vœux à destination des forces vives du territoire a été organisée à l'hippodrome de Feurs. Cet événement annuel constitue un moment fort de la vie intercommunale, permettant de valoriser les actions menées, de renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et les acteurs économiques et ainsi ouvrir des perspectives pour l'année à venir.

Nouvelle organisation du stand du comice de Feurs

En collaboration avec le service développement durable et en concertation avec l'ensemble des services, une nouvelle présentation a été proposée afin de valoriser l'ensemble des actions portées par Forez-Est.



PERSPECTIVES 2026

Création de support de communication à destination des nouveaux élus

Suite aux élections municipales et communautaires, des supports de communication seront créés afin de présenter l'ensemble des politiques publiques aux élus de ce nouveau mandat

Animation et développement des réseaux sociaux

Mise en place d'outils de communication pour le service eau potable et assainissement collectif

Poursuite des actions de communication en faveur de la gestion et de la valorisation des déchets

5

CLIC DE FOREZ-EST ENVOYÉS
(Newsletter pour les agents, élus, secrétaires de mairie et DGS)

1

MAGAZINE INTERCOMMUNAL "L'ACTU FOREZ-EST"
35 000 EXEMPLAIRES

5426

ABONNÉS LINKEDIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Christophe Guillarme
Vice-président chargé de la communication, des nouvelles technologies et de l'informatique

Estelle Kreweras
Responsable des systèmes d'information
informatique@forez-est.fr
04 77 94 34 67

SYSTEMES D'INFORMATION

"À peine installés dans ce nouveau siège, nous avons rapidement engagé la renégociation des marchés de la téléphonie fixe et de la reprographie. Le service informatique poursuit sa montée en puissance, notamment dans le cadre de la prise des compétences liées à l'eau et à l'assainissement, qui implique des besoins accrus en structuration et en accompagnement technique. Parallèlement, l'ensemble des sites a été interconnecté, marquant une avancée significative en matière d'harmonisation et de cybersécurité : les efforts engagés doivent être continuellement renforcés afin de garantir un niveau de protection élevé face à des menaces en constante évolution."

29
SITES GÉOGRAPHIQUES FIBRÉS

143
LICENCES M365 COMPLÈTES

97
LICENCES M365 E-MAIL

215
ORDINATEURS

26
LOGICIELS MÉTIERS

21
COPIEURS

FAITS MARQUANTS

Marché de reprographie

Après 7 ans de service, les 21 copieurs multifonctions ont été remplacés à l'automne 2025. Grâce à un outil centralisé, tous les agents peuvent imprimer sur tous les copieurs de tous nos sites très simplement. Dans le cadre de notre schéma du numérique responsable, la libération des documents par code contribue à la réduction des impressions inutiles et tirages oubliés. De plus les impressions sont automatiquement proposées à la reconversion en noir et blanc et en recto-verso pour réduire les coûts et les consommables.

Marché de téléphonie fixe

Notre ancien outil a été techniquement arrêté à l'automne 2025. Nous l'avons remplacé par une solution plus performante permettant de réduire de plus de 50 % les frais de fonctionnement. Afin d'éviter au maximum les renouvellements de matériels, les téléphones physiques existants ont pu être conservés. La solution intègre également un outil logiciel unifié permettant d'utiliser son ordinateur portable comme téléphone, un vrai confort pour les agents en télétravail ou en mobilité.

PERSPECTIVES 2026

Intégration des sites de l'Eau et de l'Assainissement

L'année 2026 sera marquée par l'harmonisation des modes de fonctionnement des nouveaux sites liés au transfert de compétences. Il est prévu d'unifier leurs contrats au sein de nos marchés, d'intégrer l'ensemble des sites raccordés dans notre réseau informatique et d'optimiser leur niveau de cybersécurité.

Marché de téléphonie mobile

Nous envisageons de revoir l'organisation de la téléphonie mobile afin d'éviter la multiplication des smartphones pro/perso, tout en maintenant une séparation sécurisée des usages et en réduisant les coûts de fonctionnement.

Cybersécurité

Nous allons travailler sur notre conformité à la NIS2 (nouvelle directive européenne qui renforce les exigences de sécurité pour les organisations essentielles). Nous poursuivrons également les actions de sensibilisation des utilisateurs afin de renforcer la sécurité au quotidien.

Organisations essentielles). Nous
Ministère de l'Intérieur
UNE-200068694-20260708-260708807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Jérémy Fougerouse
Responsable du système d'information géographique
sig@forez-est.fr
09 71 00 49 88

FAITS MARQUANTS

Application SIG Déchets

Après une première phase de structuration et de création de données métiers déchets entre 2021 et 2024, l'application SIG dédiée a atteint un niveau de maturité significatif. Elle intègre désormais les données issues de capteurs connectés permettant de suivre en temps réel le taux de remplissage des bornes de collecte. L'ajout d'un module de gestion des interventions renforce aussi le pilotage, en facilitant la mobilisation et le suivi des prestataires de collecte et la maintenance des équipements.

Pôle Attractivité

Le SIG a été mobilisé au service du pôle Attractivité, avec la création et la structuration de données relatives aux ZAE afin de suivre la disponibilité foncière et les équipements de voirie présents. Une carte interactive a été mise en ligne à destination des usagers. Par ailleurs, une application SIG collaborative « Gisements fonciers » a été développée dans le cadre d'une étude avec EPURES, visant à identifier des tènements mobilisables tout en limitant l'artificialisation des sols.

Développer une application dédiée aux services techniques de Forez-Est

Concevoir une application SIG dédiée aux services techniques afin de faciliter l'accès aux données métiers, améliorer la connaissance du patrimoine et suivre les interventions. L'objectif est d'améliorer la coordination des actions et le partage d'informations entre services.

PERSPECTIVES 2026

Renforcer la connaissance des voiries intercommunales

Poursuivre l'amélioration de la connaissance patrimoniale des communes. L'objectif est de disposer d'un référentiel fiable et partagé pour faciliter la gestion et l'aide à la décision des communes.

Mettre en place un observatoire démographique territorial

Structurer un observatoire démographique permettant de suivre l'évolution de la population et des dynamiques territoriales. Cet outil facilitera l'analyse et la mise à disposition d'indicateurs utiles à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

Déployer l'application PICS pour la gestion des risques

Finaliser et déployer une application SIG dédiée au Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Cet outil permettra de centraliser les données liées aux risques et de faciliter leur consultation et leur utilisation en situation de crise.

Accompagner la mise en œuvre du PLUi

Poursuivre l'accompagnement des services dans la mise en œuvre du PLUi à travers la production, la structuration et la diffusion de données géographiques. Le SIG contribuera à faciliter l'analyse et le suivi des politiques d'aménagement du territoire.

Formation et accompagnement des élus et des agents des communes à la prise en main de l'outil SIG

8
NOUVELLES APPLICATIONS SIG SUR LE PORTAIL « GÉOFOREZ-EST »

269
COMPTES UTILISATEURS (77 CC FOREZ-EST, 167 COMMUNES, 25 PRESTATAIRES)

34
VISITES/JOURS EN MOYENNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

2

PÔLE RESSOURCES

Directrice de pôle : Magali GRATALOUX
m.grataloux@forez-est.fr
04 77 27 11 68

18 AGENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Simone COUBLE
Vice-présidente chargée des ressources humaines et de la prévention

Magali GRATALOUX
Directrice ressources humaines
m.grataloux@forez-est.fr
04 77 27 11 68

RESSOURCES HUMAINES ET PRÉVENTION

" Ce rapport d'activité témoigne de notre volonté de concilier exigence budgétaire, modernisation des organisations et reconnaissance du travail des agents, pour répondre aux défis de notre territoire et préparer l'avenir "

FAITS MARQUANTS

Préparer et accompagner le transfert du personnel découlant du transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif »

Préparation du transfert de personnel dans le cadre du transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif » en lien avec la Direction Cycle de l'eau et les structures d'origine pour assurer la continuité du service public et faciliter le transfert pour les agents concernés (réunions d'information, rencontres individuelles, création des postes, recrutements pour ajuster les besoins au 1er janvier 2026…)

Préparer et accompagner le redéploiement du personnel piscine

Anticipation, mise en place et accompagnement du redéploiement du personnel de la piscine Forez Aquatic dans le cadre de la fermeture piscine pour cause de travaux en transversalité avec les services opérationnels et la direction générale.

Refonte de la Protection Sociale Complémentaire

Préparation de la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire à destination des agents obligatoire au 01/01/2026 : choix d'un nouvel organisme de prévoyance (RELYENS) et mise en place d'une mutuelle santé (MNT) via des conventions de participation conclues avec le Centre de Gestion 42 après une phase de concertation (choix du dispositif, du montant de participation) et de communication aux agents.

Refonte du livret d'accueil des nouveaux arrivants

Refonte du livret d'accueil dans un objectif plus global d'accompagnement des nouveaux arrivants et spécifiquement des agents transférés issus des communes et syndicats suite au transfert eau potable et assainissement collectif.

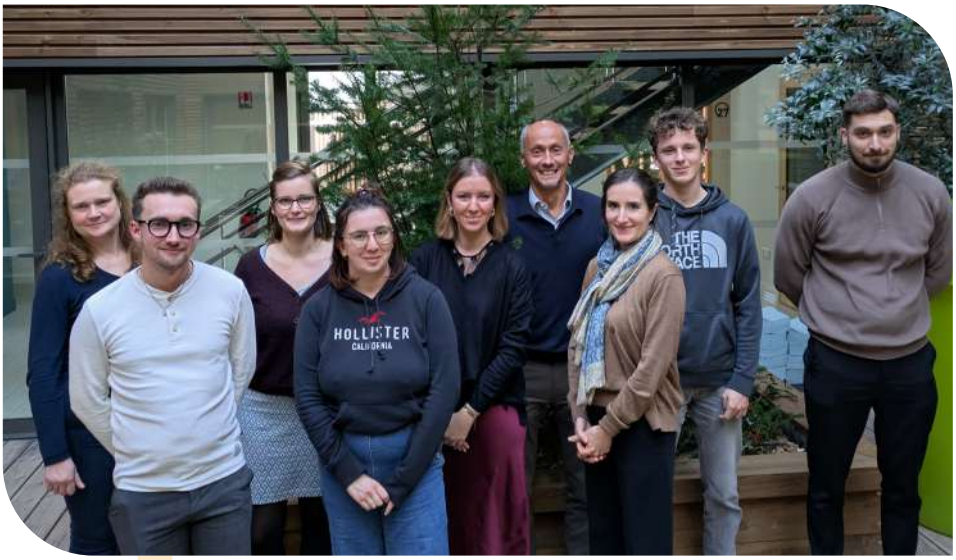


222
AGENTS DONT 218 AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT, EN ACTIVITÉ, RÉMUNÉRÉS AU 31/12/2025 (194.05 ETP) ET 4 AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENTS

76,61%
FEMMES

23,39%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Accueil des nouveaux arrivants



PERSPECTIVES 2026

Poursuite de l'accompagnement RH du transfert des compétences « eau et assainissement »

Accompagnement du personnel transféré dans un souci d'intégration et de maîtrise des emplois et de l'évolution de la masse salariale et recrutements à opérer pour consolider les services en place et développer certaines expertises nécessaires à l'exploitation du service.

Élections professionnelles le 10 décembre 2026

Assurer le bon déroulé des élections professionnelles dans le respect des étapes réglementaires et dans un souci de bon dialogue social.

Renouveler les Lignes Directrices de Gestion 2027-2032

Politique RH pluriannuelle qui détermine les orientations RH en matière de rémunération, carrière, mobilité, formation et temps de travail impactant les autres documents supports RH (plan de formation, règlement intérieur…)

1 562

JOURS DE TÉLÉTRAVAIL AU BÉNÉFICE DE 77 AGENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2025

3 432

HEURES DE FORMATION FAITES AVEC LE CNFPT EN 2025 (HORS FORMATIONS PAR ORGANISMES EXTÉRIEURS.)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Didier BERNE
1er Vice-président chargé des finances

Coralie CAMUS
Directrice achat, commande publique et juridique
c.camus@forez-est.fr
04 43 86 09 34

ACHAT COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

"Notre direction juridique se doit de sécuriser les décisions des élus et les différentes actions réalisées par la Communauté de Communes dans un environnement réglementaire de plus en plus prégnant. Son service "marchés publics" accompagne au quotidien toutes les autres directions de la CC Forez-Est dans la rédaction et la passation des divers marchés nécessaires à leurs activités. Enfin, le service achats permet à la CC Forez-Est de réaliser de substantielles économies contribuant ainsi à la bonne santé financière de notre Communauté de Communes".

FAITS MARQUANTS

Intensification de l'activité de la commande publique

L'année 2025 est marquée par une activité croissante en matière de marchés publics, tant en volume qu'en complexité. Le service a assuré le montage, le suivi et la notification de procédures, notamment formalisées, dans des délais contraints. Cette dynamique traduit la montée en puissance des projets portés par la CC Forez-Est.

Déploiement de la mutualisation via un groupement de commandes

Une expérimentation de mutualisation avec les communes membres a été engagée à travers la mise en place d'un groupement de commandes portant sur des travaux de voirie et réseaux divers. Cette démarche vise à optimiser les achats, sécuriser les procédures et générer des économies d'échelle. Ce dispositif constitue une première étape vers une coopération renforcée en matière de commande publique.

Anticipation du transfert des compétences eau potable et assainissement collectif

Dans la perspective du transfert obligatoire au 1er janvier 2026, un important travail préparatoire a été conduit sur le plan juridique. Il a porté notamment sur la révision des statuts de l'EPCI et l'analyse des contrats en cours. Le service a également engagé une réflexion sur les futurs montages contractuels. Cette anticipation vise à sécuriser la continuité du service et à maîtriser les risques juridiques.

89
NÉGOCIATIONS DANS LE CADRE DES PROCÉDURES SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE POUR 117 500,37 € D'ÉCONOMIES RÉALISÉES.

8
NÉGOCIATIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS PASSÉS SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE POUR 81 188.54 € D'ÉCONOMIES RÉALISÉES

198 688 €
TOTAL DES GAINS OBTENUS PAR NÉGOCIATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



PERSPECTIVES 2026

Renforcement du rôle de service support et de proximité

L'accent sera mis sur la collaboration, la pédagogie et le partage des bonnes pratiques pour sécuriser les projets et faciliter l'appropriation des règles juridiques par les services de la CC Forez-Est et les communes membres.

Accompagnement de la prise de compétences eau potable et assainissement collectif

Gestion de l'accroissement d'activité lié aux nouvelles compétences notamment concernant les marchés publics, avec un focus sur la sécurisation des contrats et la continuité du service public.

Consolidation de la réorganisation du service amorcée en 2025

Mise en œuvre de la nouvelle organisation du service, accompagnée d'une montée en compétences et d'un renforcement de la sécurisation des actes et des processus internes.

4

PROCÉDURES FORMALISÉES

- CONTRATS D'ASSURANCES
- TITRES RESTAURANTS
- MISSION SUIVI-ANIMATION OPAH-RU
- FOURNITURE ET MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS DE PRÉCOLLECTE DES DÉCHETS

10

PROCÉDURES ADAPTÉES

- 4 MARCHÉS DE PRESTATION DE SERVICES DONT 2 PRESTATIONS INTELLECTUELLES
- 2 MARCHÉS DE FOURNITURE (COPIEURS ET PRODUITS D'ENTRETIEN)
- 4 MARCHÉS DE TRAVAUX : PROGRAMME VOIRIE 2025, TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS (GDC), RÉHABILITATION DE LA PISCINE FOREZ AQUATIC ET CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE DE ROZIER-EN-DONZY.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Didier BERNE
1er Vice-président chargé des finances

Sophie MORTIER
Directrice des finances
s.mortier@forez-est.fr
04 77 28 29 35

FINANCES

"La Communauté de Communes continue de se développer, suite à sa création au 1er janvier 2017. De nombreux investissements ont été réalisés durant l'année 2025 grâce à des finances saines et solides, résultat d'une gestion rigoureuse des différents services, permettant de soutenir le monde économique local. Le soutien aux communes est également très important afin de leur permettre, elles aussi, d'investir sur leur territoire."

FAITS MARQUANTS

Mise en place du budget vert dans le compte financier unique (CFU) 2025

Préparation du transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2026

Poursuite des mesures du pacte fiscal et financier

PERSPECTIVES 2026

Prise en main des compétences eau et assainissement

Incluant la mise en place de prospectives financières et l'établissement des conventions de transfert

Rapport quinquennal des attributions de compensation

Obligation introduite par la loi de finances pour 2017, le rapport quinquennal des attributions de compensation présente les attributions de compensation et la cohérence entre les calculs initiaux et la réalité des charges assumées par la CC Forez-Est.

Réorganisation de la direction des finances

En lien avec les nouvelles compétences eau et assainissement, cette réorganisation des missions de chacun des agents a pour objectif d'assurer le respect du délai global de paiement, la continuité de service et le rôle de conseil et d'expertise financière auprès des services.

10
BUDGETS

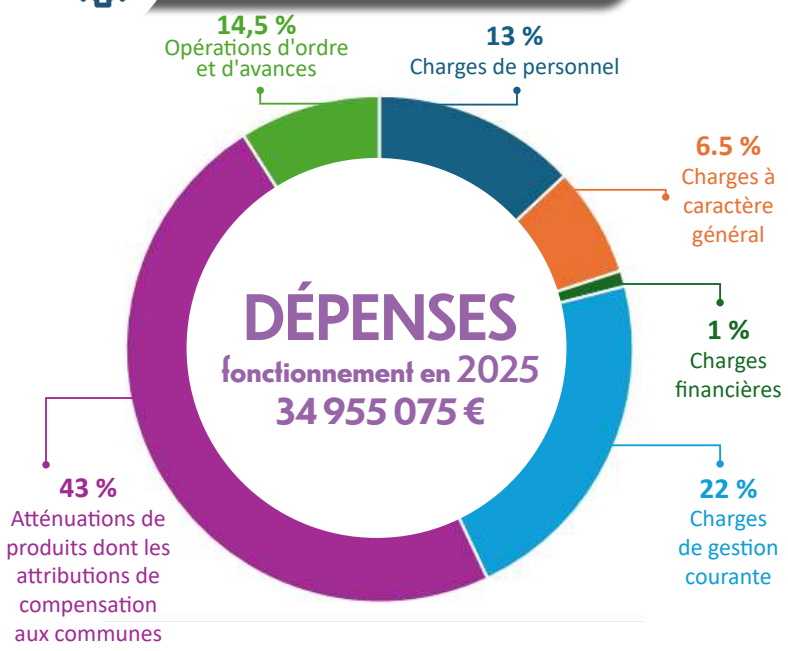
60 589
MANDATS ÉMIS TOUS BUDGETS CONFONDUS.

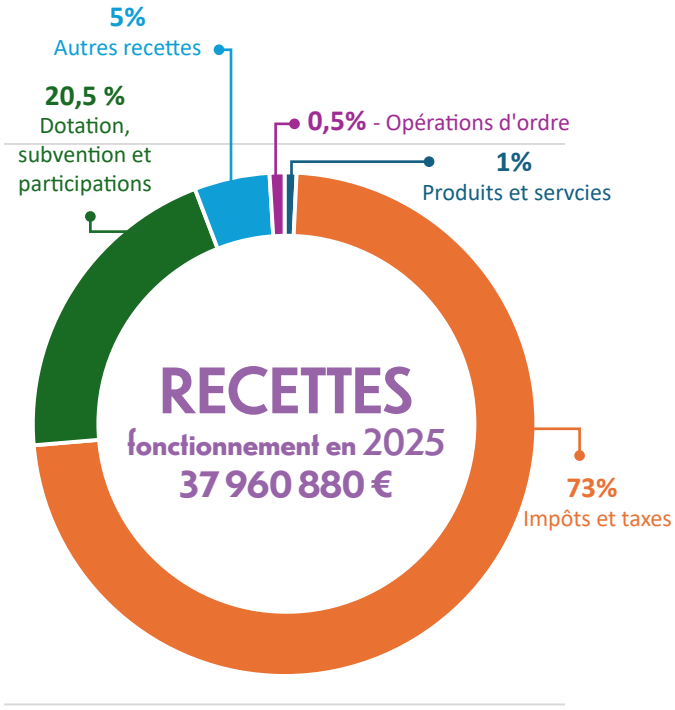
45 882
TITRES ÉMIS TOUS BUDGETS CONFONDUS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

BUDGET PRINCIPAL

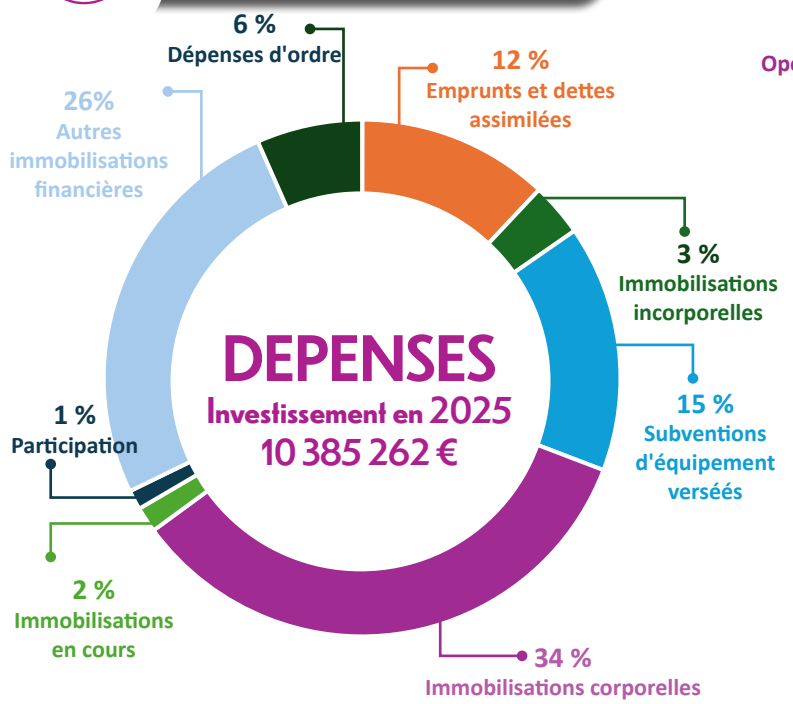
FONCTIONNEMENT

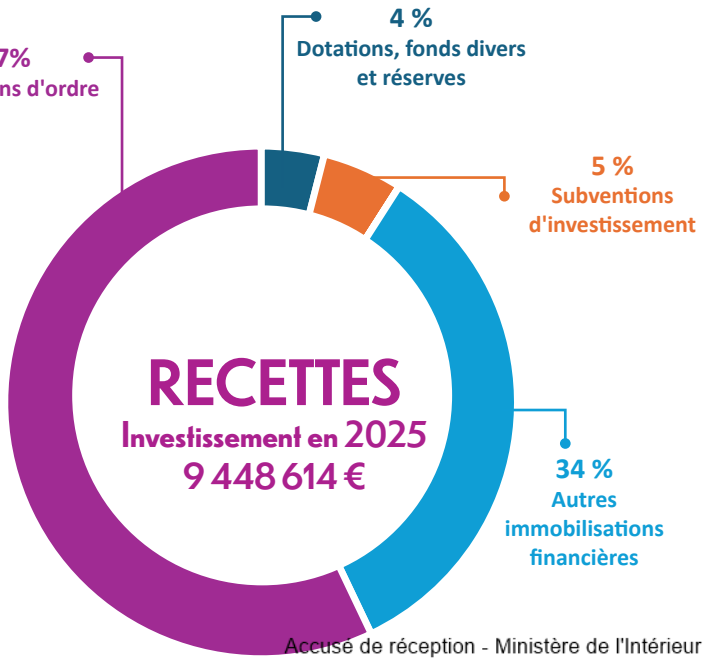




La section de fonctionnement du budget principal comprend, en dépenses, l'ensemble des frais exposés par la collectivité pour son fonctionnement courant, qu'il s'agisse de l'acquisition de fournitures, de l'approvisionnement en fluides, des contrats de services nécessaires à titre régulier et récurrent pour l'activité de la collectivité.
Elle inclut en outre les contributions que verse la CC Forez-Est pour participer au fonctionnement d'autres entités, par le biais de subventions ou au travers des attributions de compensation versées aux communes.
Elle comprend enfin les rémunérations de ses agents, et les indemnités de ses élus.
En recettes, la section de fonctionnement du budget comprend les diverses recettes fiscales et dotations de l'Etat perçues par l'EPCI, les tarifs acquittés par les usagers des services, loyers et contreparties perçues par la collectivité en retour de services rendus, et de subventions dont elle bénéficie pour le portage de certaines actions d'intérêt général.

INVESTISSEMENT





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

FONDS DE CONCOURS

POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025, VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR LA CC FOREZ-EST EN SOUTIEN AUX COMMUNES



181 560 €
Restructuration du foyer de jeunes travailleurs à Veauche

108 420 €
Voie verte à Montrond-les-Bains



61 000 €
Rénovation de la toiture de l'école à Nervieux

150 000 €
D'aides Mon centre Bourg à Epercieux-Saint-Paul

112 500 €
D'aides Mon centre Bourg à Saint-Martin-Lestra

105 000 €
Rénovation bâtiment dégradé pour création logements personnes âgées à Pouilly-Lès-Feurs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

3

PÔLE ATTRACTIVITE

Directrice de pôle : Carine Bon
c.bon@forez-est.fr
04 77 26 59 24

24 AGENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gérard DUBOIS
Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'habitat, de la mobilité et urbanisme

Christine BERNARD
Directrice Aménagement du Territoire
c.bernard@forez-est.fr
04 82 74 01 35

PLU ET PLUI

" L'année 2025 a été marquée par un renforcement du lien entre les communes et l'intercommunalité. Ce lien s'est concrétisé par davantage de rencontres avec les communes pour leur projet de revitalisation de centres-bourgs ou encore par le partage et l'échange d'éléments de diagnostic pour l'élaboration du PLUi "

FAITS MARQUANTS

PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU) ET CARTES COMMUNALES

- **La CC Forez-Est a lancé quatre procédures de modification de PLU :**
 - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Chambéon. Le projet vise à permettre le développement d'une entreprise. Cela nécessite d'augmenter la zone urbaine UF sur la zone d'activités Le Canal.
 - Procédure de modification n°1 du PLU de Chambéon. Elle porte sur la reprise du règlement, des emplacements réservés, du plan de zonage pour les changements de destination. Elle porte également sur le périmètre de la carrière.
 - Procédure de modification simplifiée du PLU de Saint-André-le-Puy. Elle porte sur la modification du règlement de la zone UCeco (pour une mixité de fonctions), le reclassement d'une parcelle boisée de la zone agricole vers la zone naturelle et la mise en place d'un emplacement réservé pour le développement de jardins partagés.
 - Procédure de modification du PLU de Veauche qui porte sur la reprise du règlement afin d'assouplir les règles du coefficient de biotope pour certains zonages.

- **La CC Forez-Est a participé aux réunions organisées par les communes** dans le cadre des révisions de PLU lancées avant le transfert de la compétence (Feurs, Pouilly-les-Feurs, Saint-Médard-en-Forez). Elle a également rendu des avis pour ceux-ci : notamment Feurs et Pouilly-les-Feurs.

+

o COPIL n°1 (4/09/2025)
38 participants

o COTECH n°1 (4/09/2025)
19 participants

o Atelier secteur Sud PLUi – (2/12/2025)
SAINT-ANDRE-LE-PUY
28 participants

o Atelier secteur Centre PLUi – (3/12/2025)
Siège de Forez-Est
37 participants

o Atelier secteur Nord PLUi (9/12/2025)
EPERCIEUX-SAINT-PAUL
34 participants

7
ÉLUS RÉFÉRENTS AU GROUPE DE RÉFLEXION PLUI POUR TRAVAILLER SUR LE PLUI PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES.

2
1 COMITÉ DE PILOTAGE ET 1 COMITÉ TECHNIQUE DE LANCEMENT DU PLUI ORGANISÉS EN SEPTEMBRE 2025.

3
RÉUNIONS DE SECTEURS AYANT RÉUNIS LES 42 COMMUNES ET PRÈS DE 80 ÉLUS COMMUNAUX RÉFÉRENTS PLUI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - PLUI

- **La concertation avec les habitants et les acteurs locaux a été engagée en mars 2025**, conformément aux obligations légales suivant la prescription du PLUi par la Communauté de Communes Forez-Est. Cette phase participative vise à associer les habitants et les parties prenantes aux enjeux d'aménagement du territoire.

- **Pour accompagner la CC Forez-Est dans l'élaboration du PLUi, deux prestataires ont été sélectionnés :** Campus Développement et Mosaïque Environnement, chargés de l'appui technique et méthodologique. Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture a été missionnée pour réaliser le diagnostic agricole, tandis qu'un cabinet juridique spécialisé intervient sur le volet réglementaire, garantissant la conformité du document. Cette mission a été financée par l'Etat à hauteur de 355 000 €, dans le cadre de la Dotation générale de décentralisation (DGD)



- **Le diagnostic territorial du PLUi a été lancé, intégrant une analyse multidimensionnelle des spécificités géographiques, environnementales, économiques et sociales du territoire.**

Un comité technique et un comité de pilotage réunissant élus et partenaires, ont validé les orientations préliminaires. Trois ateliers de secteur, rassemblant près de 80 élus, ont permis d'enrichir ce diagnostic autour de deux thèmes : adaptation aux transitions climatiques et attractivité résidentielle.

PERSPECTIVES 2026

PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU) ET CARTES COMMUNALES

Poursuite et finalisation des procédures engagées en 2025 : déclaration de projet et modification du PLU Chambéon, modification du PLU de Saint-André-le-Puy, modification du PLU de Veauche.

Lancement de nouvelles procédures d'évolution de PLU communaux : déclaration de projet et modification du PLU de Panissières, modification du PLU de Rozier-en-Donzy, modification du PLU de Bellegarde-en-Forez.

Mise à jour des PLU communaux et des cartes communales notamment pour l'intégration des schémas de secteurs et mise à jour du droit de préemption urbain suite aux révisions et modifications menées par les communes en 2024-2025.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La finalisation du diagnostic du PLUi interviendra au premier semestre 2026, marquant l'aboutissement d'une année de travaux. Ce document servira de socle aux étapes ultérieures, en particulier à l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Une réunion de sensibilisation sera organisée à destination des nouveaux élus, issus des élections municipales et communautaires de 2026. L'objectif sera de leur présenter les conclusions du diagnostic et de les associer pleinement à la suite de la démarche, dans un souci de continuité démocratique et technique.

Le lancement de la phase PADD est prévu courant 2026, avec pour ambition de définir les grandes orientations stratégiques du territoire pour les dix à quinze prochaines années. Cette étape sera déterminante pour traduire les enjeux identifiés en orientations et objectifs concrets, en lien avec les besoins et les exigences réglementaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

REVITALISATION HABITAT – MOBILITE

FAITS MARQUANTS

REVITALISATION – HABITAT PETITES VILLES DE DEMAIN

• Poursuite du programme Petites Villes de Demain

Poursuite de l'accompagnement des communes lauréates du programme Petites Villes de Demain dans la réalisation de leurs projets de revitalisation. Ce travail d'ingénierie aide à structurer les actions locales, à identifier les financements disponibles et à faciliter leur mise en œuvre. L'objectif est de soutenir concrètement les communes dans le développement et la dynamisation de leur territoire.

• Lancement d'une initiative pour la revitalisation des bourgs ruraux

En 2025, la Communauté de Communes Forez-Est a lancé une nouvelle initiative pour soutenir la revitalisation des communes rurales. Cette démarche a été reconnue par l'État, qui a accordé un cofinancement de 50 000 euros. Ce soutien permet de mettre en place un service mutualisé d'ingénierie, à titre expérimental, pour accompagner les petites communes dans leurs projets, alliant notamment commerce, développement durable, habitat, mobilité, sécurité.

• Mise en place du Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH)

Depuis février 2025, le Service Public de Rénovation de l'Habitat accompagne les habitants dans leurs projets de rénovation. Ce guichet unique regroupe plusieurs partenaires pour simplifier les démarches administratives et techniques. Il permet aux habitants d'être conseillés depuis la réflexion du projet jusqu'à la demande de subventions.

131 530 €

DE COUT D'ANIMATION ET DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION DE L'HABITAT - SPRH

+ de 754 000 €

D'AIDES À L'HABITAT ALLOUÉES DONT 611 000 € AUX COMMUNES POUR L'OPÉRATION « MON CENTRE-BOURG », 50 000 € À DES PARTICULIERS POUR LA RECONQUÊTE DE LOGEMENTS VACANTS ET 93 000 € POUR LES BONUS ISOLATION OU ADAPTATION.

88

PERSONNES ACCUEILLIES SUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE LES PRÉVORIAUX À FEURS (20 PLACES), DONT 25 ENFANTS POUR UNE DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DE 4,5 MOIS

• Partenariat innovant avec la startup Villes Vivantes

La collectivité a signé une convention de recherche et développement de trois ans avec la startup d'urbanisme Villes Vivantes. Ce partenariat permet d'accompagner les propriétaires dans la création de logements sur des parcelles existantes (BIMBY) et dans la transformation de logements vacants (BUNTI). L'objectif est de lutter contre le logement vacant et de développer l'offre de logements tout en limitant l'artificialisation des sols. Objectif de 30 logements sur la période 2025 -2028.

• Actions renforcées contre l'habitat indigne

Depuis mai 2025, dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) et en partenariat avec le service Aménagement du territoire de la Communauté de communes, un groupe de travail réunissant plusieurs acteurs du territoire, est animé afin de renforcer la coordination des actions de lutte contre l'habitat indigne. Ce réseau contribue également à l'accompagnement des maires dans l'exercice de leurs compétences en matière de santé publique et de salubrité des logements.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260046807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

REVITALISATION – MON CENTRE-BOURG - MOBILITÉ

• Pôle d'échange multimodal de Veauche

La gare de Veauche sera la prochaine gare bénéficiant d'une requalification de ses abords. Pour cette année 2025, les services de Forez-Est ont lancé plusieurs études géotechniques pour préparer les premières esquisses.

• Savoir Rouler à Vélo

La CC Forez-Est a permis la formation de 17 classes au Savoir Rouler à Vélo. Ce dispositif permet aux élèves de CM1-CM2 de bénéficier d'un apprentissage du vélo avec des rappels des éléments de sécurité, des exercices en milieu fermé et une sortie sur route pour clôturer cet enseignement. Nouveauté en 2025 : le redéploiement de maitres-nageurs a permis d'augmenter considérablement le nombre de classes formées. Un total d'environ 400 élèves du territoire a pu bénéficier de ce programme durant l'année.

•Aides à l'habitat « Mon centre-bourg » (particuliers et communes) et bonus performance énergétique

Comme chaque année depuis 2022, la CC Forez-Est accompagne les communes et les particuliers dans leurs projets de revitalisation de centre-bourg et lutte contre les logements vacants. Pour les communes, une enveloppe de 611 000 € a été octroyée à 5 communes pour mener à bien leurs projets : Saint-André-le-Puy, Saint-Barthélemy-Lestra, Saint-Cyr-les-Vignes, Panissières et Violay. Pour les particuliers, Forez-Est a instruit les dossiers pour la rénovation globale « Mon centre-bourg » de 10 logements vacants pour un montant d'aide de 50 000€.

Concernant les Bonus mis en place par Forez-Est pour l'isolation ou l'adaptation des logements à la perte de mobilité (depuis l'été 2025), ce sont 77 dossiers instruits pour une enveloppe de plus de 93 000 € de subventions allouées pour les propriétaires occupants ou bailleurs ayant déposé des dossiers.

PERSPECTIVES 2026

REVITALISATION – HABITAT PETITES VILLES DE DEMAIN

Poursuite du programme Petites Villes de Demain

En 2026, l'accompagnement de l'État ce poursuit pour les communes dans le cadre du programme Petites Villes de Demain afin de consolider les projets de revitalisation engagés et d'en assurer la mise en œuvre opérationnelle.

Appel à projet : Déploiement du service mutualisé

L'année 2026 verra également, à titre expérimental, le déploiement du service mutualisé dédié à la revitalisation des bourgs ruraux, afin de renforcer l'ingénierie et l'accompagnement proposés aux communes du territoire. 7 communes se sont positionnées pour bénéficier de cette ingénierie.

Lancement de l'OPAH-RU et renforcement des actions habitat

Le programme OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Renouvellement Urbain) sera lancé avec le début de la mission du bureau d'étude Citémétrie en mars 2026. En parallèle, un travail approfondi sera mené via le SPRH sur l'adaptation des logements et la lutte contre l'habitat indigne.

REVITALISATION – MON CENTRE-BOURG - MOBILITÉ

Pôle d'échange multimodal de Veauche

La gare de Veauche entrera en travaux en fin d'année 2026 avec notamment une amélioration du stationnement sur plusieurs zones et une requalification globale du parvis de la gare. Ces travaux seront réalisés en accord entre les différents partenaires notamment la commune de Veauche, la CC Forez-Est, la SNCF/Gare et Connexion et Saint Etienne Métropole. Ils viseront à encourager la pratique du train au quotidien, de limiter les embouteillages et de réduire les émissions de GES avec la création de 63 places de stationnement sur deux secteurs. Ils veilleront à la continuité des cheminements piétons et permettront l'installation de box à vélos et de bornes de recharges pour véhicules électriques. Le montant estimatif des travaux est de 1,9 millions d'€uros..

Réflexion sur le dispositif Mon centre-bourg

La nouvelle gouvernance de Forez-Est sera amenée à réfléchir à la poursuite et à la refonte du dispositif Mon centre-bourg à destination des communes pour le projet de revitalisation de leur centre afin de le rendre plus attractif en termes d'habitat, de mobilité et de commerce.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gérard DUBOIS
Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'habitat, de la mobilité et urbanisme

Agnès GACHET
Responsable du service
a.gachet@forez-est.fr
04 82 22 00 02

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

FAITS MARQUANTS

• Mise en place d'une nouvelle convention

Au 1er juillet 2025, une nouvelle convention a été mise en place, actant le passage à la dématérialisation des dossiers que les communes souhaitent confier au service instructeur de la CC Forez-Est. Dématérialisation lancée le 1er juillet 2025 après une expérimentation sur 2 communes tests au 1er semestre (Civens et Veauche) .

• Temps d'échanges entre les secrétaires de mairie

Les responsables des services urbanisme des mairies et le service instructeur de la CC Forez-Est se sont rencontrés les 26 et 27 mai ainsi que le 17 juin 2025.

95
AUTORISATIONS DE TRAVAUX POUR DES ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

2 225
CERTIFICATS D'URBANISME (CU) DONT 2120 D'INFORMATION (CUA) ET 105 OPÉRATIONNELS (CUB) (DONT 1056 TRAITÉS PAR LE SERVICE ADS ET 1169 CUA TRAITÉS PAR LES COMMUNES)

102
CERTIFICATS D'URBANISME OPÉRATIONNELS

35
AUTORISATIONS DE PUBLICITÉ

PERSPECTIVES 2026

Formation en intra (service instructeur et centralités)

Pour les Etablissement Recevant du Public et l'accessibilité.

Présentation de la convention ADS aux communes membres de la CC Forez-Est

Suite aux élections de 2026, présentation de la convention ADS, qui précise les rôles respectifs du service et des communes.

Réflexion sur la mise en place d'un nouveau logiciel métier

Afin qu'il soit plus adapté aux besoins du service et au lien entre communes et service ADS pour la gestion des dossiers.

19
PERMIS D'AMÉNAGER

1635
DÉCLARATIONS PRÉALABLES

622
PERMIS DE CONSTRUIRE

24
PERMIS DE DÉMOLIR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Christian DENIS
Vice-président chargé de l'économie et de l'agriculture

Jocelyne FOINELS
Directrice du développement économique
j.foinels@forez-est.fr
04 77 27 11 69

Dans un environnement politique incertain depuis juin 2024, les PME, qui constituent l'essentiel de notre tissu économique, ont su démontrer leur capacité d'adaptation, permettant à l'activité économique de rester globalement stable en 2025. Forez-Est continue ainsi d'être un territoire économiquement attractif avec plus de 7 500 établissements générant près de 26 000 emplois et avec un taux de chômage relativement faible (il est passé de 5,3 % fin 2024 à 5,5 % en 2025)
Notre engagement auprès des entreprises doit se poursuivre activement afin que nos entreprises locales et nouvelles puissent se développer dans les meilleures conditions possibles."

72
ACCOMPAGNEMENTS D'ENTREPRISES DONT 44 SOIT EN RECHERCHE DE TERRAINS SOIT DE BÂTIMENTS VACANTS

4
VENTES RÉALISÉES EN 2025 POUR 157 645 € / 7021 M2

7ha
RESTANT À COMMERCIALISER DONT 4,7 HA SUR LA ZA FONT DE L'OR

96.17%
DE TAUX DE COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ATTEINT

1 922
VISITEURS PENDANT LES JOURNÉES PORTES OUVERTES AUPRÈS DE 44 ENTREPRISES DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE ROANNAIS FOREZ

FAITS MARQUANTS

• Animation du tissu économique



Rencontre des femmes cheffes d'entreprise

Lancement des premières réunions d'information auprès des entreprises avec nos partenaires :
• 17 mars soirée sur le thème de l'énergie avec les femmes cheffes d'entreprises
• 17 avril à Chazelles-sur-Lyon sur le thème « la valorisation des déchets industriels »
• 17 juin à Veauche sur le thème les énergies renouvelables

Les Lauréats de l'éco le 25 novembre 2025 à Panissières
Depuis 2018, cet évènement permet de mettre en avant et de récompenser les entreprises locales, acteurs économiques essentiels du dynamisme économique de notre territoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Lauréats de l'éco

Les entreprises mises à l'honneur pour leur savoir-faire et leur exemplarité :

- Économie circulaire - Eco Ring (Chambeon) FCE/ZA Canal
- Commerce local - La rose noire (Balbigny)
- Jeunes Talents :

- Léa Vallon Ben Soussan (jeune salariée) - Restaurant la Maison d'Œuvres (Veauche)
- Enzo Cottancin (apprenti) - Petrin et gourmandises (Feurs)
- Bastien Guillot (apprenti) - Garage de Saint Laurent (St-Laurent-la Conche)

- Tourisme - Tisseur des saveurs (Panissières)
- Entreprise familiale - Garage Decultieux (Montrond-les-Bains)
- Innovation - La découpe stéphanoise / Noctra (Veauche)
- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) - TENNECO - Féderal Mogul Ignition (Chazelles-sur-Lyon)
- Insertion - ESAT (Feurs)
- Transmission / Reprise - ACMES (Montchal)
- Agriculture - SCEA des 3 rivières (Saint-Marcel-de-Felines) Chanvre TI

• Phase 1 de l'Installation des premiers panneaux d'entrée de zones d'activités

20 panneaux installés sur 14 zones d'activités

• Identifier les gisements fonciers économiques stratégiques

Afin de prendre en compte les enjeux de la sobriété foncière et inscrire Forez-Est dans une trajectoire de zéro-artificialisation, une étude a été confiée à EPURES sur 18 mois pour identifier les gisements fonciers économiques stratégiques pouvant être recyclés, densifiés ou réaménagés.

L'étude porte sur les 104 espaces économiques répartis sur 29 communes. 3 phases ont été menées en 2025 :

ETAPE 1 597 ha de fonciers retenus comme potentiels au sein des ZA
ETAPE 2 203 ha de fonciers retenus à investiguer sur le terrain
ETAPE 3 97 ha de fonciers retenus à qualifier après la phase terrain

• Créer une nouvelle offre foncière structurante

ZAC des Murons II

Zone d'activité comprenant une majorité d'activités industrielles et artisanales (14ha) avec une partie dédiée à du logement (30 logements), un équipement public et un parc agro-environnemental.



Suite à l'avis défavorable du 16 décembre 2024 de la commission du Conseil National de la Protection de la Nature, il a été demandé à la CC Forez-Est de renforcer les engagements de compensations jugés trop fragiles et trop dispersés géographiquement et de proposer en complément un site d'un seul tenant d'au moins de 36 ha sous maîtrise foncière

Le seul site répondant à ces exigences : les terrains agricoles appartenant à la CC Forez-Est à Chambéon sur une parcelle d'un seul tenant de 87.8 ha

L'année 2025 a été ainsi consacrée aux échanges avec les agriculteurs pour la mise en place d'un maillage écologique fonctionnel constitué de haies et de bandes enherbées sur 3,6 ha

L'Ecoparc de Balbigny

Maitrise totale de l'assiette foncière des 20 ha réservée au développement d'activités industrielles exogènes avec l'acquisition de 16 ha de terrains.

Signature d'une entente avec Roannais Agglomération pour le portage du parc d'activités.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

Poursuite d'actions structurantes pour le développement de l'industrie à l'échelle du territoire d'industrie Roannais Forez

o Filière locale Chanvre textile bâtiment :

11 agriculteurs engagés dont 4 sur Forez-Est

Présentation du projet avec visite de parcelles de culture sur Epercieux Saint Paul et des ETS Linder, le 24 juin.

Poursuite des essais de défibrage

Investissement fort des entreprises textiles et de la fédération du BTP 42

o Organisation d'un séminaire en juillet 2025

Échange sur les bonnes pratiques en matière de sobriété foncière et intervention du syndicat mixte de Chambéry Grand Lac sur la mise en œuvre du bail à construction

o Les journées portes ouvertes du 17 au 28 novembre 2025

Parmi les 41 entreprises participantes, 10 entreprises sur Forez-Est avec 34 visites et 486 visiteurs.



Présentation du projet de la filière Chanvre



Parcelle de chanvre



Journées portes ouvertes

PERSPECTIVES 2026

Structurer et animer la démarche "aller vers" les entreprises

Lancement d'une programmation annuelle de réunions d'informations, d'échanges de bonnes pratiques et mise en réseaux des entreprises.

Réussir le lancement des travaux de la ZAC des Murons II fin 2026

L'obtention de l'arrêté préfectoral relatif au dossier de demande de dérogation des espèces protégées va permettre d'engager la programmation opérationnelle des travaux fin 2026 avec une validation du dossier définitif de réalisation de la ZAC sur le dernier trimestre.

Ecoparc de Balbigny

Lancement des études environnementales, agricoles et finalisation du positionnement économique du parc d'activités.

Finalisation de l'étude de potentialités de gisement foncier

Sélection de 10 tènements représentant un niveau d'intérêt fort et très fort sans consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, ni artificialisation.

Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

TOURISME, CULTURE, COMMERCE



Jacques DE LEMPS
Vice-président chargé du commerce et de la culture



Christian MOLLARD
Vice-président chargé du tourisme et président de l'office de tourisme

"En 2025, la Communauté de Communes de Forez-Est a renforcé sa politique de proximité en plaçant les habitants au cœur de ses priorités. Cette ambition s'est concrétisée à travers une programmation culturelle ambitieuse, avec la première saison culturelle proposée sur le territoire, mais aussi par la mobilité de nos services, comme les itinérances de la Micro-Folie et de la ludothèque intercommunale. Parallèlement, l'accompagnement des commerçants locaux a été consolidé, via le soutien financier continu, des conseils dédiés aux communes, aux commerçants pour faciliter la reprise, le développement et la création d'activités commerciales de proximité."

"La Communauté de Communes Forez-Est est fortement engagée auprès de l'Office de tourisme avec un soutien financier important. Elle accompagne la création de la future Société Publique Locale sur l'ensemble du territoire forézien."

Audrey BORDET
Directrice Tourisme, Culture, Commerce
a.bordet@forez-est.fr
04 82 22 00 04

6 100
personnes ont bénéficié d'actions culturelles portées directement par la CC Forez-Est

2 400
personnes avec la Micro-Folie, musée numérique itinérant, qui s'est déplacée sur une dizaine de communes

1 000
personnes avec les 15 spectacles de la 1ère saison culturelle de Forez-Est

1 000
personnes avec les projets d'éducations artistiques et culturels (accueil de 5 Résidences d'artistes)

1 700
personnes avec la ludothèque

98 085
NUITÉES TOURISTIQUES MARCHANDES

350 000 €
DE SOUTIENS FINANCIERS APPORTÉS AUX ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE (MUSÉES, FESTIVALS, MANIFESTATIONS CULTURELLES, COOPÉRATIVE DE SPECTACLE VIVANT, PAYS D'ART ET D'HISTOIRE …)

61 000 €
DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES À + DE 30 COMMERÇANTS (QUI ONT DÉPENSÉ + DE 90 000 € TTC DANS DES ENTREPRISES LOCALES POUR RÉALISER LEUR PROJET D'INVESTISSEMENT SOUTENU)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

FAITS MARQUANTS

• Création d'une nouvelle direction

Elle regroupe les compétences Tourisme, Culture et Commerce au sein du pôle Attractivité, depuis le 1er janvier 2025.

TOURISME

• Finalisation du projet Espace Trail de Forez-Est

Ce projet représente 18 parcours / 340 km balisés / 10 sites de départ / 24 communes traversées. Il a bénéficié du soutien financier de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de fonds européens Leader.



• Étude et travaux préparatoires à la création d'une structure commune avec Loire Forez pour la promotion et la commercialisation touristique de la Destination Forez.

L'objectif est de faire évoluer les offices de tourisme respectifs des deux territoires vers une structure unique pour plus de cohérence avec le périmètre touristique et plus de lisibilité de la destination auprès des clientèles.



CULTURE

• Poursuite du déploiement des itinérances culturelles

dans la dynamique d'aller vers différents publics dans les communes (ex : 1ère saison culturelle, expérimentation d'un nouveau fonctionnement pour les animations itinérantes tout public par la ludothèque, projets culturels avec les 6 médiathèques du territoire et le département…)

• Arrivée d'une chargée de projet Terre de Tisseurs, Terre d'Excellence

L'objectif étant de réactiver des actions valorisant cette filière économique, culturelle et touristique identitaire du territoire. Ce contrat de projet est soutenu financièrement par le programme Leader pendant 2 ans.

COMMERCE

• 2ème édition de l'Opération Le Grand Jeu Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces

Sur 21 communes, plus de 200 commerçants ont participé. Au total, 2 000 lots (produits locaux, sites culturels, box découvertes touristiques Forez-Est pour valoriser le territoire …) ont été distribués sur deux semaines.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



PERSPECTIVES 2026

TOURISME

Lancement de l'activité de la Société Publique Locale Destination Forez

CULTURE

Déploiement de 7 à 8 résidences d'artistes pour tous publics

Poursuite des itinérances culturelles dans les communes (Micro-Folie et ludothèque)

Bilan 2023-2026 de la convention d'éducation artistique et culturelle

Elle lie Forez-Est aux 6 partenaires DRAC, DRAAF, Education Nationale, Région, Département, CAF.

Programme Terre de Tisseurs, Terre d'Excellence

Validation et mise en place des premières actions (outils de communication : site internet/ charte graphique, réseaux d'acteurs de la filière, inventaire du patrimoine bâti textile…), et co-organisation des 48h de la création textile en novembre 2026 avec les musées textiles de Panissières et Bussières.

COMMERCE

Poursuite de l'accompagnement du commerce local et de proximité et des communes

A travers le programme « Les Ateliers de l'éco », via l'orientation des porteurs de projets, la gestion du dispositif aide à l'investissement commerce…

Organisation de la 3ème édition de l'opération Le Grand Jeu de Forez-Est, Mon Territoire, Mes Commerces

Avec une approche plus digitale de l'animation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

4

PÔLE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ET ESPACE PUBLIC

Directeur de pôle : Guillaume CORTEY
g.cortey@forez-est.fr
09 71 00 49 67

43 AGENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Georges ROCHETTE
Vice-président chargé de
la gestion et de la valorisation des déchets

Clément GILLON
Directeur gestion et valorisation des déchets
c.gillon@forez-est.fr
04 77 27 61 81

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

''L'année 2025 fut marquée par le renouvellement des principaux marchés publics de gestion des déchets. Malgré les mises en concurrence, les coûts de nos prestations augmentent fortement. De plus, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) imposée par l'Etat poursuit sa hausse et met sous pression le budget de notre EPCI. Néanmoins, la CC Forez-Est continue de sensibiliser ses usagers à la réduction des déchets et aux bons gestes de tri. Aussi, le schéma de collecte a été simplifié et optimisé. Grâce à nos efforts communs, nos quantités d'ordures ménagères enfouies diminuent et nos performances de tri s'améliorent. A ce niveau de progression, la CC Forez-Est fait partie des meilleures collectivités du territoire Est de la France (Grand-Est, Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes).''

8 625
TONNES
D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

4 077
TONNES
D'EMBALLAGES ET DE PAPIERS

2 237
TONNES DE VERRE

FAITS MARQUANTS

• Renouvellement des principaux marchés de gestion des déchets

- Équipements de précollecte (poubelles, conteneurs enterrés, colonnes aériennes…)
- Collecte des ordures ménagères et des emballages/papiers en mélange
- Traitement des ordures ménagères
- Transport et traitement des déchets admis en déchèteries
- Collecte et traitement des déchets alimentaires

• Poursuite de l'optimisation du schéma de collecte des déchets

- Simplification du calendrier de ramassage en porte-à-porte
- Suppression de la collecte bi-hebdomadaire des ordures ménagères dans certains centres-villes
- Poursuite du développement progressif de l'apport collectif des déchets dans les communes situées dans les collines/monts.



387
TONNES
DE DÉCHETS ALIMENTAIRES
COLLECTÉS

19 500
TONNES
DE DÉCHETS COLLECTÉS
SUR LES 5 DÉCHETTERIES

220 000
VISITES EN DÉCHÈTERIES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



• Sensibilisations et animations autour de la prévention et de la réduction des déchets

- Interventions dans 11 écoles, soit 26 classes et 576 élèves sensibilisés
- Organisation de 4 visites du centre de tri et d'enfouissement à destination du grand public
- Campagne de communication annuelle, visant à sensibiliser les usagers sur des thématiques données.





PERSPECTIVES 2026

Atteinte de l'objectif du schéma directeur de collecte

En fin d'année 2026, les usagers de 21 communes situées dans les monts/collines seront rattachés en 100% apport collectif pour les déchets. L'objectif du schéma directeur aura été atteint.

Déploiement du tri sur l'espace public

La CC Forez-Est a été lauréate de l'appel à projet lancé par CITEO pour mettre en place des conteneurs de tri sur l'espace public. En fin d'année 2026, il est envisagé d'installer une cinquantaine de points autour des structures sportives ou de loisirs principalement.

Etudes et travaux pour le parc de déchèteries

Il est prévu de lancer une étude pour l'agrandissement de la déchèterie de Montrond-les-Bains et la réhabilitation de celle située à Panissières. Les travaux concernant la voie d'accès qui mène à la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon débuteront en fin d'année 2026.

Accusé de réception en préfecture
042-200066944-20260710-2026107-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Robert FLAMAND
Vice-président chargé de bâtiments et patrimoine



Sébastien DESHAYES
Vice-président chargé de l'Aménagement zones économiques Infrastructures routières

ÉTUDES ET PROJETS STRUCTURANTS

Laurent RICHARD
Responsable du service
l.richard@forez-est.fr
04 77 27 61 81

FAITS MARQUANTS

• Aménagement des abords de la gare de Veauche-Saint-Galmier
Réalisation des études, de la phase Avant-Projet à la phase Projet.

• Réhabilitation de Forez Aquatic
Suivi des études techniques.

• Voirie du chemin de la Font Rivaud à Chazelles-sur-Lyon
Suite à l'effondrement de la voirie dans sa partie comprise entre la rue de la Liberté et la déchèterie intercommunale, des études préliminaires ont été lancées.

• Construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche à Rozier-en-Donzy
Suivi des études techniques.

165 944 € HT
MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA CRÈCHE DE ROZIER-EN-DONZY

84 956 € HT
EXTENSION DE LA CRÈCHE DE ST MARCEL DE FÉLINES

402 943 € HT
PROGRAMME VOIRIE 2025
ZA DES GAGÈRES À VIOLAY, ZONE DE L'ETANG À MARCLOPT, ZA LA PRAIRIE À VEAUCHE, ECO-HAMEAU À COTTANCE, DÉFENSE INCENDIE ZA DE CHANASSON OUEST À EPERCIEUX-SAINT-PAUL, ZA DES PLANCHETTE À FEURS

121 300 € HT
MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE SUR LES ZA DE LA CC FOREZ-EST



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

PERSPECTIVES 2026

Études techniques et lancement des travaux de réfection de voirie

Suite à l'Effondrement du chemin de la Font Rivaud, qui mène à la déchèterie à Chazelles-sur-Lyon

Programme Voirie 2026 - Etudes techniques et lancement des travaux

- L'aménagement de défenses incendie sur 6 Zones d'Activités (ZA Bois Vert 1 à Epercieux-Saint-Paul, ZA Croix-Rampeau à Cottance, ZA Sagnelonge à Saint-Médard-en-Forez, ZA les Places 1 à Civens, ZA la Prairie à Veauche, ZA du Roule à Panissières)
- La réfection de voirie de la ZA du Canal à Chambéon
- La mise en œuvre de modes doux et de signalisations routières sur 3 Zones d'Activités (ZA de Chanlat à Balbigny, Za de Bois Vert 1 à Epercieux-Saint-Paul, ZA de Lestra sur Saint-Martin-Lestra et Saint-Barthélémy-Lestra et 1 aire de co-voiturage à Montrond-les-Bains

Pont piéton sur la Loire à Montrond-les-Bains

Etude structurelle et subaquatique du pont

Réhabilitation de Forez Aquatic

Suivi des travaux en cours

Aménagement des abords de la gare de Veauche-Saint Galmier

Réalisation du permis d'aménager, du dossier Loi sur l'Eau, des divers dossiers de déclarations, rédaction des pièces du D.C.E. et lancement des travaux.

Construction d'un centre technique intercommunal

Élaboration du programme confié au cabinet Archigram, choix du site d'implantation, recrutement de la maitrise d'œuvre.



Projet de construction du nouveau bâtiment de la crèche de Rozier-en-Donzy

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026





SERVICES TECHNIQUES

Robert FLAMAND
Vice-président chargé de bâtiments et patrimoine

Sébastien DESHAYES
Vice-président chargé de l'Aménagement zones économiques Infrastructures routières

Laurent CHATELUS
Responsable des services techniques
l.chatelus@forez-est.fr
04 77 27 61 87

445
INTERVENTIONS DANS 40 BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES (CRÈCHES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT, SIÈGE ET ANTENNES CC FOREZ-EST, BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES, MAISONS DE SANTÉ…)

40 215 km
PARCOURUS AVEC LES VÉHICULES TECHNIQUES

23
ZONES ÉCONOMIQUES ET 7 KILOMÈTRES DE VOIE ENTRETENUES PAR LES AGENTS TECHNIQUES.

12 000 € TTC
D'INVESTISSEMENT DE MATÉRIEL.

FAITS MARQUANTS

Réfection complète d'une terrasse à la crèche de Saint-Marcel de Félines

En juillet 2025, la présence de mérule a été détectée sur la terrasse extérieure en bois. Initialement, cette terrasse était suspendue au-dessus d'un vide sanitaire de plus de 2 mètres. Le choix s'est porté sur la construction d'une dalle en béton, recouverte d'une étanchéité sur laquelle ont été posées des lames de terrasse en composite. Le remplacement du bardage bois ainsi que de trois poteaux porteurs s'est également avéré nécessaire. Coût total de l'opération : 43 521 € TTC.

Réfection de la toiture du bâtiment Inter'Lude à Veauche

Depuis quelques années, la Communauté de communes Forez-Est est alertée sur des défauts d'étanchéité avec de nombreuses infiltrations qui impactent tout le bâtiment. Un diagnostic précis, appuyé par deux bureaux d'étude, a permis d'identifier que l'ensemble du complexe d'étanchéité ainsi que les pièces de recouvrements devraient être remplacés. Le bureau d'étude Bati-Ingénierie a accompagné la CC Forez-Est dans la maitrise d'œuvre. Coût total de l'opération : 130 740 € TTC.

Équipement en matériel professionnel pour la crèche de Panissières

L'investissement dans l'achat de matériel professionnel s'avérait nécessaire (plaque de cuisson, armoire froide positive, cellule de refroidissement, lave-linge, adoucisseur). Coût total : 12 276 € TTC

Réaménagement des bureaux dans les locaux du SIVAP

Dans le cadre du transfert des compétences assainissement collectif et eau potable, les bureaux accueillant le service de facturation à Montrond-les bains nécessitaient des travaux d'aménagement. Les travaux ont porté sur la création de deux bureaux supplémentaires. Ces travaux ont été principalement réalisés en régie, la pose des portes et des châssis vitrés a été confiée à l'entreprise M2D. Coût total de l'opération : 5 300 € TTC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

Aménagement des vestiaires dans les locaux mis à disposition du SMAELT.

En 2024, la communauté de communes a fait l'acquisition d'un bâtiment dans la zone du Forum à Feurs pour permettre l'installation du SMAELT. Ce bâtiment nécessitait l'aménagement de vestiaires pour les équipes de terrain. Cet aménagement s'est fait en régie avec l'aide du personnel du SMAELT. Coût total de l'opération : 3 000 € TTC

PERSPECTIVES 2026

Réfection de 100 m² de toiture à la crèche de Feurs

100 m² de toitures sur la partie cuisine et espaces dédiés au personnel sont à rénover. Plusieurs interventions de diagnostic et de réparation ont déjà été engagés, mais à ce jour les résultats ne sont pas concluants. Des travaux de réfection complète du complexe d'étanchéité vont donc être engagé au cours du premier semestre pour un montant d'environ 32 000 € TTC.

Application du référentiel bâtimentaire pour les établissements d'accueil du jeune enfant suivant l'arrêté du 31 août 2021

Plusieurs bâtiments nécessitent des travaux afin d'être en conformité avec l'arrêté du 31 août 2021. Ces travaux concernent essentiellement des remplacements de portes, de clôtures, l'installation de vidéophone et la protection contre les chutes d'objets depuis les étages supérieurs. À la suite des auto-évaluations les travaux sont estimés à ce jour à 100 000 € TTC.

Réfection des sols à la crèche de Chazelles-sur-Lyon

La crèche de Chazelles-sur-Lyon a des sols en linoléum vieillissants. Des travaux de remplacement des sols doivent s'organiser sur plusieurs années. Selon les budgets disponibles, la réfection des peintures sera également incluse dans cette rénovation. Pour l'année 2026, une enveloppe de 15 000 € TTC a été accordée.



Terrasse de la crèche de Saint-Marcel-de-Félines

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gilles DUPIN
Vice-président en charge de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire
Christian DENIS
(partie projet alimentaire territorial)
Vice-président chargé de l'économie et de l'agriculture

Grichka LEVY
Directeur du développement durable
g.levy@forez-est.fr
04 77 27 61 86

DÉVELOPPEMENT DURABLE

“ L'attachement de la CC Forez-Est aux enjeux de transition écologique est encore réaffirmé en 2025. L'Atlas de la Biodiversité communautaire, lancé cette année, renforcera notre capacité à intégrer l'environnement dans nos projets d'aménagement. Parallèlement, la montée en puissance de notre direction, nous permettra d'accélérer les initiatives en faveur des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement climatique. ”

FAITS MARQUANTS

La direction développement durable s'est étoffé

Afin de renforcer la capacité d'action et notamment faciliter l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable dans les communes, la direction est passée de 3 à 4 personnes.

Organisation du 1er mois de l'alimentation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Cet évènement phare à regroupé 6 temps forts parmi lesquels des ateliers cuisine, des ciné-débats, des animations familiales… Environ 350 personnes ont pris part à ces animations.

Forez-Est a organisé le premier « Forum des EnR » à destination des élus de la Loire.

80 élus de tout le département ont pu venir échanger et débattre sur les différentes énergies renouvelables autour de table rondes, d'expositions ou de stands d'experts.

Lancement d'un Atlas de la Biodiversité communautaire en 2025

Document qui permettra d'alimenter le PLUi et de faciliter les futures études environnementales en amont des projets d'aménagement (100 000 € sur 3 ans, subventionné à hauteur de 80 000 €).



35 %
C'EST LE VOLUME MOYEN D'ALIMENTS SOUS SIGNE DE QUALITÉ DANS LES CRÈCHES DE LA CC FOREZ-EST. LES PRODUITS BIO ATTEIGNENT EUX 14%.

50
C'EST LE NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AU « JARDINAGE AU NATUREL ».

11 %
C'EST LA PART DES ÉNERGIE RENOUVELABLES POUR LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS DE LA CC FOREZ-EST, PAR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Forum des EnR

PERSPECTIVES 2026

Adaptation des espaces publics au changement climatique

Enveloppe et accompagnement technique des communes pour des projets d'adaptation des espaces publics au changement climatique (lieux frais, végétalisation, adaptation des bâtiments…etc). 120 000 € sous forme de fond de concours.

Économie circulaire : Lancement d'un projet de filière de fabrication de filtres pour eaux pluviales à partir de cheveux par l'ESAT de Balbigny.

Projet qui allie local, circularité, inclusion sociale et environnement. La CC Forez-Est et quelques communes ont investi dans la mise en place de ces filtres pour permettre à l'ESAT de se lancer et produire un retour d'expérience sur le matériel.

Planification : Renouvellement du plan climat air énergie territorial pour une nouvelle période de 6 ans

Ce document doit fixer le cap de la CC Forez-Est pour réduire les émissions polluantes et responsables du changement climatique, réduire les consommations d'énergie et augmenter la production d'EnR. En parallèle renouvellement du PAT pour une période équivalente. Le PAT permet d'agir sur les impacts de l'alimentation sur le changement climatique.

Réseau de chaleur sur la commune de Feurs

En lien avec les travaux de rénovation de la piscine Forez-Aquatic et en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux énergies fossiles importées, la CC Forez-Est porte un projet de réseau de chaleur à Feurs. Ce projet qui associe également la Commune de Feurs, la Région et le Département devrait permettre à terme d'alimenter en chaleur le collège, le Château du Palais, la piscine Forez-Aquatic, quelques gymnases et le Lycée, avec une énergie renouvelable et produite localement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Jean-François Rascle
Vice-président chargé de l'Eau Assainissement GEMAPI

Claire GARDON
Directrice Cycle de l'Eau
c.gardon@forez-est.fr
04 77 27 61 82

DIRECTION CYCLE DE L'EAU

“ La préservation et le partage de la ressource en eau est un élément majeur à prendre en compte pour les années à venir. Il est donc crucial d'avoir une vision globale de la gestion de cette ressource. Le transfert probable des compétences "eau potable " et "assainissement collectif " aux EPCI au 1er janvier 2026, permettra cette approche globale avec les travaux à prioriser, les interconnexions à envisager avec les structures voisines et des prises de décisions impératives, pour faire en sorte que chaque habitant et acteur économique puisse continuer à bénéficier de cette ressource vitale tout en prenant conscience de son caractère précieux.“

FAITS MARQUANTS

Officialisation de la régularisation du système d'endiguement de Villeneuve à Bigny

Dans le cadre de la protection contre le risque inondation, l'arrêté préfectoral complémentaire du 18 avril 2025 a officialisé la régularisation du système d'endiguement de Villeneuve à Bigny sur les communes de Feurs et Chambéon. Il désigne la CC Forez Est comme responsable de l'ouvrage et fixe les obligations relatives à sa gestion, son entretien et son suivi, renforçant ainsi la sécurité des zones protégées.

Poursuite de la préparation du transfert des compétences eau potable et assainissement collectif

Malgré la publication de la loi n°2025-327 du 11 avril 2025 permettant l'assouplissement du transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement, les élus de la CC Forez-Est ont décidé la poursuite de la préparation du transfert des compétences en votant la modification des statuts de la collectivité et sollicitant l'approbation de cette modification par les 42 communes membres.
Les nouveaux statuts de la CC Forez-Est ont été validés par l'arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2025.

Préparation des budgets prévisionnels eau potable et assainissement collectif

Le transfert des compétences a nécessité la préparation des premiers budgets prévisionnels de l'eau et de l'assainissement 2026, et le vote des tarifs des redevances, et des prestations.
Les nouveaux statuts de la CC Forez-Est ont été validés par l'arrêté préfectoral en date du 22 octobre 2025.

15
ANIMATIONS SCOLAIRES PROGRAMMÉES

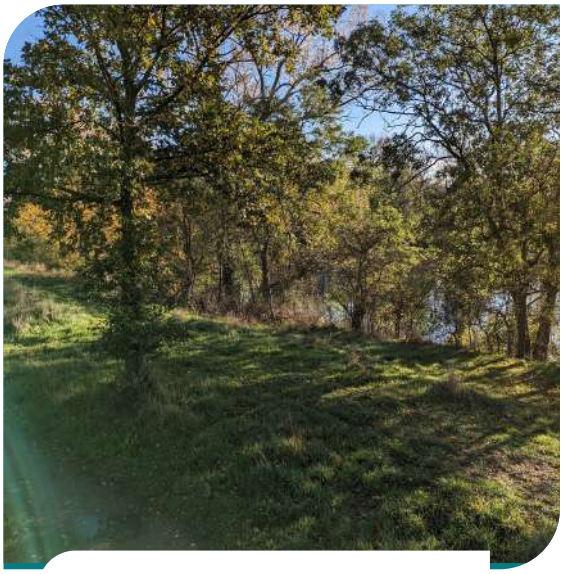
26
ACTIONS POUR LA PRÉVENTION DES INONDATION INSCRITES AU PEP ROANNE ET FOREZ

13
SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT VALIDÉS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Station d'épuration de Feurs



Digue de Villeneuve à Bigny

PERSPECTIVES 2026

Élaboration d'un programme d'actions sur les bords de Loire

La CC Forez-Est lancera une étude afin de définir des actions de restauration des milieux aquatiques de la Loire entre l'Ecopôle du Forez et Balbigny.

Transfert des compétences eau potable et assainissement collectif

A compter du 1er janvier 2026, le nouveau service intercommunal sera créé en intégrant les agents transférés des communes de Feurs et des syndicats de Chazelles-sur-Lyon Viricelles et du SIVAP, des agents communaux mis à disposition par les communes, des recrutements pour renforcer l'équipe. Au 1er janvier, le service intercommunal de l'eau et de l'assainissement comprendra 16 agents.

Travaux

Toujours dans le cadre des compétences assainissement collectif et eau potable, il conviendra notamment de mener à bien en priorité tous les travaux initiés par les communes en 2025 et les travaux de mise en conformité de nos réseaux et installations.



10

RÉUNIONS INTER-SERVICE DE PRÉPARATION AU TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

25

CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE SERVICE DES COMMUNES MAÎTRES D'OUVRAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

5

PÔLE SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION

Directrice de pôle : Sylvie Jacquin d'Arras
s.jacquindarras@forez-est.fr
04 77 94 25 66

115 AGENTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Jacques LAFFONT
Vice-président en charge de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Lydie GOUTAGNEUX
Directrice Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
l.goutagneux@forez-est.fr
04 77 94 55 68

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

"Le témoignage de la CC Forez-Est lors de la matinée AMF du 25 mars, sur la mise en place du Service Public de la Petite-Enfance, témoigne de la dynamique de notre politique à destination des jeunes enfants et de leurs parents. Les partenaires institutionnels reconnaissent et soutiennent nos projets innovants qui visent la qualité des services aux familles. Notre travail va se poursuivre en élargissant nos réflexions aux champs de l'Enfance Jeunesse.

Accueil collectif

Aux côtés de la CAF et des familles, la CC Forez-Est participe au financement et à la coordination des 330 places d'accueil collectif du jeune enfant, au sein de 14 structures sur le territoire :
- 10 crèches, dont 5 associatives, et 5 gérées par la CC Forez-Est
- 4 micro-crèches associatives

Les effectifs 2025 des crèches gérées par la CC Forez-Est

	Crèche «Chapi Chapeau» CHAZELLES-SUR-LYON	Crèche «Forez Enchanté» FEURS	Crèche «La Passerelle» PANISSIERES	Crèche «La Souris Verte» ROZIER-EN-DONZY	Crèche « Les Petits Félins » ST-MARCEL-DE-FELINES
Nombre de places	30	60	22	20	15
Nombre d'enfants accueillis en 2025	58	115	49	47	31

Relais Petite Enfance (RPE)

La CC Forez-Est coordonne les 6 Relais Petite Enfance (RPE) du territoire qui offrent un service de proximité aux familles dans leurs démarches de recherche et d'embauche d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile. Les RPE accompagnent également les assistants maternels dans le cadre de leur professionnalisation. A noter que 141 assistants maternels ont plus de 55 ans (soit 40.3 %).

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Les deux LAEP itinérants du territoire proposent des temps d'accueil répartis sur les 6 communes centre (Balbigny, Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières, Veauche). Cela représente au total 800 heures d'accueil sur l'année.

Réseau Parentalité Forez-Est

Une cinquantaine d'acteurs du territoire intervenants dans le champ de la Petite Enfance, de l'Enfance, de la Jeunesse

813
CONTACTS AVEC LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE ET 547 DEMANDES DE FAMILLES EN RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE POUR LEUR JEUNE ENFANT

330
PLACES D'ACCUEIL COLLECTIF

350
ASSISTANTS MATERNELS POUR 1307 PLACES EN ACCUEIL INDIVIDUEL, AU 1ER JANVIER 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

FAITS MARQUANTS



Journée pédagogique des assistants maternels

• PETITE-ENFANCE

Journées pédagogiques des professionnels Petite-Enfance

Le 6 juin, 43 assistants maternels, puis le 20 octobre, 126 professionnels issus de 11 crèches du territoire, ont suivi une conférence et des ateliers lors d'une journée pédagogique sur la thématique « La co-éducation : Penser la place et l'accompagnement du parent au sein des structures collectives d'accueil du jeune enfant, et au domicile des assistants maternels ».

Mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

Depuis le 1er janvier 2025, la CC Forez-Est est l'Autorité Organisatrice de l'accueil du Jeune Enfant sur le territoire. La structuration des services déjà en place (Guichet Unique, Relais Petite-Enfance, crèches, LAEP…) permet de remplir ces nouvelles missions et de répondre aux besoins des familles, dans une recherche de qualité d'accueil, de proximité et de complémentarité des services.

Agrandissement de la crèche Les Petits Félins à St-Marcel-de-Félines

L'inauguration de l'agrandissement de la crèche située à Saint-Marcel-de-Félines s'est déroulée le 30 août 2025. Cet aménagement a permis à l'équipe de disposer d'une salle de pause, avec des vestiaires et une douche. L'espace a également été conçu pour faciliter l'organisation de réunions d'équipe et offrir un cadre de travail plus adapté.



6

RELAIS PETITE ENFANCE COORDONNÉS PAR LA CC FOREZ-EST (2 ASSOCIATIFS, 4 GÉRÉS PAR LA CC FOREZ-EST).

2

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) ITINÉRANTS SOUTENUS PAR LA CC FOREZ-EST

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026

• PARENTALITÉ

Les semaines de la Petite Enfance et des familles 2025

Elles ont eu lieu en mars, sur la thématique : « Encore jouer à l'infini ». Des animations, ateliers, conférences et rencontres ont été mis en place au sein des structures Petite-Enfance et autres services à destination des familles du territoire. Le 15 mars, à l'Hippodrome de Feurs, un temps-fort en famille a rassemblé 540 personnes, permettant aux parents, enfants et ados de partager du temps autour de divers ateliers ludiques, créatifs et informatifs.



Conférence et temps d'échanges sur " Le sommeil du jeune enfant (0-6 ans) "

La crèche Forez Enchanté (Feurs), en lien avec le réseau parentalité, a fait intervenir des professionnels spécialistes du sommeil, pour informer les familles et accompagner des parents en recherche de solutions.

• ENFANCE, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

La Piste Assurance Prévention

Elle a été présente du 10 au 13 juin à Balbigny. 400 élèves de classe de 3ème des collèges de Balbigny, Feurs et Panissières, ont participé à des ateliers de prévention des risques liés à la conduite de deux roues motorisées.



Bourse BAFA

31 bourses ont été allouées à des jeunes du territoire, pour favoriser des vocations d'animateurs de centres de loisirs, ou séjours, et faciliter le recrutement des équipes pour les structures d'accueil de loisirs enfants et jeunes.



Les Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes (CME)

Dans le cadre du réseau des CME du territoire, le mardi 28 octobre, 11 CME (soit 146 enfants encadrés par 36 élus et animateurs) ont découvert le Sénat et des monuments emblématiques de Paris.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



PERSPECTIVES 2026

Mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)

Un diagnostic des besoins des familles va être réalisé pour alimenter l'Observatoire petite-enfance et contribuer à l'élaboration du Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant. Cet outil permettra d'adapter les services nécessaires à l'accueil du jeune enfant et à l'accompagnement des familles.

Mise en place du Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Pour permettre à l'accueil individuel et aux structures collectives de prendre du recul sur leurs pratiques et renforcer leur qualité d'accueil, la CC Forez-Est va mettre en place des formations sur cette thématique à destination des professionnels Petite-Enfance du territoire.

Tarification unique dans toutes les crèches et micro-crèches du territoire

Concerne uniquement les structures associatives ou gérées par la CC Forez-Est – hors structures en gestion privée.

La CC Forez accompagne les micro-crèches associatives dans leur transition vers un mode financement Prestation de Service Unique (PSU). Cet engagement fort de la collectivité vise à renforcer l'équité d'accès pour toutes les familles du territoire.

Investissements priorisés pour les locaux des crèches

Le référentiel bâtimentaire applicable au 1er septembre 2026 implique des travaux de mise en conformité. Ainsi la CC Forez-Est priorise ses investissements dans les locaux des crèches existantes. Celles situées à Rozier-en-Donzy et Panissières, insuffisamment adaptées, intégreront de nouvelles constructions dans les années à venir.

Evolution du règlement d'attribution de la Bourse BAFA

Afin d'encourager les stagiaires à terminer leur formation BAFA, les critères d'attribution des bourses BAFA ont évolué. Elles sont dorénavant ouvertes sans critère d'âge, et attribuées pour les deux sessions de formation théorique.

Poursuite des actions du réseau des Conseils Municipaux d'Enfants (CME)

Pour former de futurs citoyens engagés, les jeunes élus des CME du territoire découvrent les institutions et le rôle des élus, et se rencontrent pour échanger sur leurs projets.

Mise en réseau des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

A la demande des élus des communes, la CC Forez-Est coordonne une réflexion collective sur le rôle, la place et le fonctionnement des 17 ACM du territoire. La formation des animateurs, la mutualisation de projets et de moyens, ainsi que le modèle économique de ces structures sont les principaux axes de réflexion.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gérard MONCELON
Vice-président chargé de
la Santé, du Social, de l'Insertion et du Sport

Marie MOLIN
Coordinatrice inclusion numérique
m.molin@forez-est.fr
04 77 94 55 70

INCLUSION NUMÉRIQUE

"En 2025, les espaces France Services et le conseiller numérique ont pleinement incarné un service public de proximité, accessible à chacun. Face à l'accélération des usages numériques, nous avons intensifié notre engagement pour accompagner, former et sécuriser tous les publics."

FAITS MARQUANTS

24 922
ACCOMPAGNEMENTS AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SERVICES
(25 % de + qu'en 2024)
- **46.2%** d'accompagnements concernant l'assurance retraite
- **16.01 %** concernant les impôts
- **13.87 %** concernant l'agence nationale des titres sécurisés

1 114
ACCOMPAGNEMENTS PAR LE CONSEILLER NUMÉRIQUE
(45 % de plus qu'en 2024)
- **419** en individuel
- **695** en collectif (ateliers et conférences)

Conseiller numérique

Mise en place de conférences en soirée sur la sécurité face aux arnaques en ligne.

- **5 conférences sur la sécurité et les arnaques en ligne** : Aveizieux, Balbigny, Chazelles, Montrond-les-Bains et Veauche (environ 130 personnes au total)
- **Des ateliers collectifs dans les communes** :
Aveizieux, Feurs, Veauche, Néronde, Cleppé, Rozier





France services

Transfert de l'espace France services de Feurs au Département en octobre 2025, qui a permis une augmentation de l'amplitude horaire à Veauche et à Montrond-les-Bains.

Fréquentation lors de la campagne des déclarations impôt sur le revenu entre le 15 avril et le 31 mai :
- 52% des accompagnements réalisés concernent les impôts (contre 16 % sur l'ensemble de l'année)
- 121 accompagnements par jour (contre 99 sur l'ensemble de l'année)

Journées France services 2025
- Des ateliers retraite, petit dej numérique, utilisation compte AMELI (avec la CPAM)

PERSPECTIVES 2026

Mise en place de la coordination territoriale de l'inclusion numérique (association des acteurs, travail en réseau, lien avec CTG)

Une première rencontre sera organisée dans l'année.

Travail sur le réaménagement des locaux de France services Veauche

avec un accompagnement de l'État pour un « lieu innovant et accueillant », qui réponde aux besoins du public tout en garantissant une ergonomie.

Préparation du changement de locaux pour France services de Chazelles-sur-Lyon

qui intègrera le nouveau pôle des services en 2027, avec notamment les services du département et la médiathèque.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gérard MONCELON
Vice-président chargé de
la Santé, du Social, de l'Insertion et du Sport

Sylvie Jacquin d'Arras
Responsable du service
s.jacquindarras@forez-est.fr
04 77 94 25 66

EMPLOI INSERTION

" L'action menée avec Loire Forez Agglomération illustre notre engagement en faveur de l'emploi et de l'insertion sur le territoire. Le travail partenarial et la structuration du réseau pour l'emploi permettent un accompagnement plus efficace et mieux ciblé des publics. Cette dynamique collective renforce la lisibilité de nos services, tant pour les habitants que pour les entreprises, tout en valorisant l'attractivité de notre territoire."

299
PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES DANS LES 4 POINTS RENCONTRES EMPLOIS

208
PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DE LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ VERS L'EMPLOI DES PARTICIPANTS DU DISPOSITIF L.O.I.R.E. (Loire Objectif Insertion et Retour à l'Emploi)

FAITS MARQUANTS

Structuration du Réseau pour l'emploi

L'année 2025 a été marquée par une étape importante dans la structuration du Réseau pour l'emploi et la mise en œuvre d'actions concrètes à destination des publics accompagnés. Plusieurs initiatives ont été développées, notamment des visites d'entreprises, des temps de découverte métiers et une communication renforcée autour de l'offre de services commune.

Consolidation de l'Entente pour l'insertion et l'emploi

Cette année marque la deuxième année de déploiement de l'Entente pour l'insertion et l'emploi sur le bassin Loire Centre. Le dispositif gagne en visibilité auprès des prescripteurs et des partenaires locaux, ce qui facilite son appropriation et son orientation par les acteurs de terrain. L'amélioration des outils de communication ainsi que la pluriannualité des actions engagées permettent d'ancrer durablement cette dynamique partenariale au service des objectifs communs.

Succès du Forum de l'emploi à l'hippodrome de Feurs

Le Forum de l'emploi organisé à l'hippodrome de Feurs, sous l'égide du Réseau pour l'emploi, a constitué un temps fort de l'année 2025. L'événement a accueilli près de 500 visiteurs, avec une forte affluence dès l'ouverture. Les 23 entreprises présentes ont toutes pu rencontrer des candidats. Les secteurs représentés étaient variés : industrie, commerce, services à la personne, santé, hôtellerie-restauration et travail temporaire, répondant ainsi à une diversité de besoins en recrutement.

PERSPECTIVES 2026

Réorganisation des Points Rencontres Emplois

Suite à l'arrêt du dispositif Loire sur les secteurs de Balbigny et Panissières, l'année 2026 sera consacrée à la réorganisation des Points Rencontres Emplois et à l'adaptation de l'offre d'accompagnement à destination de tous les publics.

Poursuite de l'entente pour l'insertion et l'emploi avec Loire Forez agglomération

La dynamique engagée avec Loire Forez Agglomération sera poursuivie afin de consolider les actions communes en faveur de l'insertion et de l'emploi sur le territoire.

Renforcement du travail transversal avec le service économie

Le travail partenarial avec le service économie sera renforcé pour mieux connecter les demandeurs d'emploi aux besoins locaux des entreprises et développer un accompagnement sur le volet ressources humaines.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



Gérard MONCELON
Vice-président chargé
Santé social, insertion et sport

Ludovic ROBERT
Directeur de Forez Aquatic
l.robert@forez-est.fr
04 77 26 32 96

PISCINE FOREZ-AQUATIC

« L'année 2025 constitue un moment stratégique pour Forez Aquatic. Elle illustre l'engagement de notre territoire pour des équipements publics modernes et durables. La fermeture temporaire de l'équipement permettra de lancer une rénovation ambitieuse de 18 mois.
Ce projet renforcera l'attractivité locale et la qualité de service pour tous les publics.
Il traduit notre volonté de concilier développement territorial, performance énergétique et transition écologique.»

FAITS MARQUANTS

Animations tout au long de l'année

Plusieurs animations ont rythmé l'année, dont Aqua-Lanta, un jeu aquatique inspiré de Koh-Lanta réunissant cent dix enfants autour de défis sportifs et coopératifs. Un baptême de plongée a permis à une quarantaine d'adolescents de découvrir la plongée sous-marine en partenariat avec le club local. Lors des vacances de printemps, une animation familiale a accueilli une centaine de participants pour un après-midi festif et convivial.
Chaque événement a favorisé le partage, le rire et l'esprit d'équipe. Ces initiatives ont renforcé l'attractivité et la dynamique de l'école de natation.



Déménagement pour travaux

À la fermeture de la piscine en août 2025, le personnel a déménagé tout le matériel pédagogique, technique et mobilier en une semaine. Le démontage, le tri et la répartition du matériel ont mobilisé l'ensemble de l'équipe. L'entraide et la solidarité ont facilité un déménagement rapide et efficace. Cette opération a renforcé la cohésion et l'esprit d'équipe.

Redéploiement du personnel

Suite à la fermeture pour travaux, l'organisation du service a été entièrement repensée. Le personnel a été redéployé vers différents services (déchèterie, RH, accueil, ludothèque…). Chacun a dû s'adapter à de nouvelles missions et prendre de nouveaux repères. Les ajustements ont exigé souplesse et professionnalisme de tous.

53 952
PASSAGES EN 2025

600
ADHÉRENTS À L'ÉCOLE DE NATATION INTERCOMMUNALE

155
CLASSES DE PRIMAIRES ET SECONDAIRES AYANT FRÉQUENTÉS L'ÉTABLISSEMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065864-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026







PERSPECTIVES 2026

La réhabilitation de la piscine couverte

Les travaux marquent une étape importante pour cette nouvelle année. L'ensemble du bâtiment a été repensé pour répondre de façon plus optimale à nos usagers. Agrandissement de l'accueil, nouvelle filtration, dissociation du chauffage, carrelages des bassins et des plages changés…

Cap sur la réouverture 2027

Anticiper la meilleure organisation possible pour satisfaire l'ensemble des publics accueillis à FOREZ AQUATIC tout en optimisant le fonctionnement de l'établissement rendant le meilleur service à nos usagers.

Réhabilitation des bassins extérieurs et réaménagement de l'espace

Les bassins extérieurs inutilisés depuis plusieurs années, nécessitent une rénovation d'envergure.
Un projet de réhabilitation est actuellement à l'étude, celui-ci devant intégrer une dimension ludique, destiné aux familles, tout en optimisant la gestion de la ressource en eau, un enjeu déterminant pour sa faisabilité.

105 066 €
DE RECETTES

5 968
PASSAGES À LA SALLE POLYVALENTE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026



FOREZ-EST
communauté
de communes

Siège :

6 place Paul Larue
42110 Feurs
Tél. 04 77 28 29 30

Autre site administratif :

Pôle Environnement Patrimoine Espace Public
ZA de Bois Vert I
185 chemin du Renouveau
42110 Epercieux-Saint-Paul
Tél. 04 77 27 61 81

Suivez l'actu de Forez Est
www.forez-est.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20260708-20260040807-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2026